LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5245 - MERCREDI 12 AOÛT 2015

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



LA CRIMINALITÉ EN HAUSSE

48 000 arrestations en six mois

Lire en page 5

Un baril au-dessous de 40 dollars en 2016

LE SOMBRE RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE



La Banque mondiale (BM) prévoit des jours sombres dans le marché pétrolier dès le début de l'année 2016. Pour la BM, la levée des sanctions économiques contre l'Iran, suite à l'accord sur le programme nucléaire, devrait pousser encore les cours vers une autre dégringolade, ce qui ne manque pas de susciter davantage de désenchantement en Algérie qui ne compte, depuis 1962, que sur les recettes des hydrocarbures. Selon les auteurs de ce rapport, la chute des prix pourrait atteindre jusqu'à dix dollars par rapport au cours actuel dans les principales bourses mondiales.

Lire en page 3



DESTINÉS À LA TÉLÉCOMMUNICATION ET L'IMAGERIE

Des satellites algériens seront lancés par l'Inde entre 2015 et 2017

Lire en page 4



APRÈS SEIZE ANS DE NÉGOCIATIONS POUR SON ACCESSION À L'OMC

L'Algérie doit faire le point pour pouvoir avancer, selon Belaïb

Lire en page 2



CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 DE FOOTBALL MOBILIS :

Qui suivra la voie de l'USM Blida, le DRB Tadjenanet et le RC Relizane ?

Lire en page 12

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

EMIGRATION CLANDESTINE

Plus de 1 550 migrants secourus hier en Méditerranée

PLUS DE 1 550 migrants ont été secourus hier en Méditerranée ont annoncé les gardes-côtes italiens, qui coordonnent les secours dans cette zone. Un bateau affrété par Médecins sans frontières (MSF) et l'organisation maltaise (Moas), a secouru deux canots avec 230 personnes à bord. Le navire humanitaire a ensuite récueilli 125 autres personnes à bord d'un troisième canot secourues par un navire irlandais.
La marine italienne est venue à l'aide de 77 autres migrants à bord d'un quatrième canot, et les gardes-côtes italiens ont mis à l'abri 345 personnes qui se trouvaient à bord d'une plus grande embarcation.
En outre, 775 passagers (dont 196 femmes et 40 mineurs) à bord de deux bateaux - l'un remorquant l'autre -, ont été secourus avec l'appui de navires de la marine italienne et des gardes-côtes italiens et suédois.
Selon un dernier bilan du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), arrêté en milieu de semaine dernière, quelque 224 000 migrants sont arrivés en Europe par la Méditerranée depuis le début de l'année – 98 000 en Italie et 124 000 en Grèce – et plus de 2 100 autres ont trouvé la mort en tentant la traversée.
S. N.

BÉJAÏA

13 morts par noyade depuis le début de l'été

LE BILAN des décès par noyade s'est alourdi dans la wilaya de Béjaïa. Trois nouveaux décès ont été dénombrés ces dernières 48 heures par la Protection civile. Deux jeunes âgés de 17 et 35 ans de Sétif et Djelfa se sont noyés dans les plages de Souk El-Tenine. L'un d'eux, disparu depuis deux jours, a été repêché hier matin. Un autre jeune s'est noyé dans un Oued à Ighzer Amelah dans la commune de Draâ El-Gaïd. Il est âgé de 16 ans. Au total ce sont 13 décès par noyade qui sont enregistrés depuis le début de l'été, selon le bilan de la Protection civile. Trois noyades ont été recensées dans des Oueds. Sur le plan de la fréquentation des plages, on annone plus de 1,5 million de visiteurs sur les 33 plages autorisées à la baignade, ce qui a rendu la tâche difficile aux maîtres nageurs qui sont aux aguets. A ce propos, les agents de la Protection civile sont intervenus 2 555 fois et ont sauvé 816 baigneurs d'une mort certaine, précise-t-on. Plus d'un millier de baigneurs ont été soignés sur place, alors que 150 autres ont été évacués vers les établissements de santé les plus proches. Pour leur part, les services de police ont mobilisé 400 éléments sur les plages. Outre la sécurité des baigneurs, la police des plages veille aussi à réprimer le moindre trafic, notamment la consommation et la commercialisation de la drogue qui est présente sur nos plages.
N. B.

APRÈS SEIZE ANS DE NÉGOCIATIONS POUR SON ACCESSION À L'OMC

L'Algérie doit faire le point pour pouvoir avancer, selon Belaïb

Après plus de seize ans de négociations pour son accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Algérie ne parvient pas à accéder à cette organisation qui compte déjà 162 Etats membres.



Les ministres qui se sont succédés à la tête du département du commerce ont tous affirmé que cette adhésion, quand bien même important ne devrait pas se faire au détriment des intérêts de l'Algérie.
L'actuel ministre du Commerce Bakhti Belaïb, qui était à la tête de la délégation algérienne du premier round de négociations il y a plus de 16 ans, recommande aux cadres en charge de ce dossier de consolider et de renforcer les résultats obtenus à chaque étape du processus.
Dans une interview à l'APS, il a estimé que le rappel de cette échéance, aujourd'hui, aidera à mesurer les efforts et les résultats accomplis par la partie algérienne dans le cadre de ce processus laborieux et difficile. Evaluant les efforts consentis et les résultats réalisés tout au long de ces années, Belaïb a estimé que beaucoup reste à faire. «Ces efforts et ces résultats demeurent encore insuffisants au regard des intérêts et des droits légitimes de notre économie, que nous devons continuer à défendre dans le cadre de notre démarche de négociations», a-t-il soutenu avant d'ajouter qu'il y a un large consensus national qui conforte la démarche du gouvernement de ne pas vouloir adhérer à l'OMC à n'importe quel prix. Sur le plan technique, le ministre a rappelé que lors de l'atelier sur les Accords de l'OMC tenu récemment à Alger, il avait mis particulièrement l'accent sur «les difficultés objectives à vulgariser, à expliciter, voire à motiver l'opinion publique à s'intéresser, à comprendre et, même, à se passionner pour la question de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC.
Pour le ministre, c'est une question qui relève fondamentalement du domaine des qualifiés, des initiés et des experts des différents secteurs de l'économie nationale. «C'est précisément au profit de ces cadres que sont organisés les ateliers nationaux portant sur l'étude du contenu des différents accords de l'OMC et des conditions de leur mise en œuvre», a-t-il souligné.
Dans une étape ultérieure, avance-t-il, la charge revient naturellement à ces cadres d'expliquer et de vulgariser auprès de l'opinion publique les enjeux, les intérêts et les inconvénients liés à la question de l'adhésion du pays à l'OMC qui compte, aujourd'hui, 162 Etats membres représentant plus de 97% du commerce international. Indépendamment de la question liée à l'adhésion ou la non-adhésion de l'Algérie àl'OMC,le ministre estime que les accords de cette organisation multilatérale représentent aujourd'hui les règles fondamentales qui régissent le commerce mondial dont l'Algérie est bel et bien partie prenante, qu'elle soit membre ou non de l'OMC.
«Il est donc dans l'intérêt de notre pays d'être au fait de ces accords et des règles régissant le commerce mondial», a-t-il conclu. Tout en soulignant qu'il ne tient pas à responsabiliser ou à accabler les gestions antérieures du dossier de l'adhésion du pays à l'OMC, Belaïd a admis que le processus de négociation de l'accession à l'OMC est long et techniquement complexe, et qu'il importe, pour la partie algérienne en charge de ce dossier, de consolider et de renforcer les résultats obtenus à chaque étape de ce processus.
Z. M.

INVESTISSEMENT

De nouvelles modalités de concession de gré à gré des terrains

DE NOUVELLES dispositions fixant les conditions et modalités de concession de gré à gré des terrains relevant du domaine privé de l'Etat, destinés à la réalisation de projets d'investissement, sont définies par la loi de finances complémentaire 2015.
Ces nouvelles mesures sont fixées dans l'article 48 de la LFC 2015, qui modifie et complète l'article 5 de l'ordonnance de septembre 2008 fixant les conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation des projets d'investissement.
Ainsi, la concession de gré à gré de cette catégorie de terrain est désormais autorisée par un arrêté du wali sur proposition du directeur de wilaya en charge de l'investissement, agissant, au besoin, en relation avec les directeurs de wilaya des secteurs concernés, note l'article 48.
Outre les terrains relevant du domaine privé de l'Etat sont concernés également par cette disposition des actifs résiduels des entreprises publiques dissoutes, des actifs excédentaires des entreprises publiques économiques ainsi que des terrains relevant des zones industrielles et des zones d'activité, précise la LFC 2015.
La concession de gré à gré est également attribuée sur proposition de l'organisme gestionnaire d'une ville nouvelle pour des terrains situés à l'intérieur de cette dernière, après accord du ministre en charge de la Ville. Pour les terrains relevant d'une zone d'expansion touristique, la concession est délivrée après avis favorable de l'Agence nationale de développement du tourisme et après accord du ministre en charge du Tourisme, ajoute le même article. Pour dégager davantage de foncier industriel, dans le cadre du développement des investissements, la LFC 2015 a institué une pénalité qui doit être payée par les bénéficiaires de terrains à vocation industrielle, non exploités trois années après leur attribution, rappelle-t-on.
Fixée à 3 % annuellement, cette taxe est calculée sur la valeur vénale du foncier industriel inexploité. Avec la pression qui s'exerce sur l'offre du foncier industriel, le gouvernement a lancé un programme prévoyant l'aménagement de 49 parcs industriels pour un montant de 288 milliards de dinars, permettant une densification du tissu industriel.
S. N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

40 morts et 2 276 blessés en une semaine

QUARANTE personnes ont trouvé la mort et 2 276 autres ont été blessées dans 1 754 accidents de la circulation enregistrés durant la période allant du 2 au 8 août au niveau national, selon un bilan établi hier par la Protection civile.
Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mascara avec 4 morts et 64 blessés, suite à 51 accidents de la route, relève la même source.
Par ailleurs, concernant les secours à personnes, 10 542 interventions ont été effectuées durant la même période, avec la prise en charge de 1 573 blessés traités par les secours médicalisés et 8 567 évacuations sanitaires.
R. N.

UN BARIL AU-DESSOUS DE 40 DOLLARS EN 2016

Un sombre rapport de la Banque mondiale

Alors que le marché pétrolier reste très coincé avec des prévisions des plus sombres jusqu'à la fin de cette année, la Banque mondiale prévoit déjà, dans un récent rapport, une nouvelle chute des prix du brut dès le début de l'année 2016.



DR

Pour ses experts, la levée des sanctions économiques contre l'Iran, suite à l'accord sur le programme nucléaire, devrait pousser encore les cours vers une autre dégringolade. Selon les auteurs de ce rapport, la chute des prix pourrait atteindre jusqu'à dix dollars par rapport au cours actuel dans les principales bourses mondiales. Il est prévu que l'Iran reprendra une partie de son quota de production dans les prochains mois, du moment que des accords d'exportation sont en cours de signature, et une reprise graduelle des économies asiatiques, les clients traditionnels de l'Iran.

On prévoit ainsi un rajout d'un million de barils par jour, ce qui pousserait le cours vers une chute de plus de 20 % de sa valeur et donc vers une fourchette des prix sous la barre des 40 dollars le baril dès le début de l'année prochaine. Un sombre tableau et des prévisions des plus alarmantes pour les pays dont les recettes essentielles proviennent exclusivement de l'extraction et de l'exportation des hydrocarbures. La crise risque encore de s'amplifier si aucun accord n'est trouvé entre les membres de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (OPEP).

Des voix s'élèvent déjà au sein de ce cartel pour démentir toute information sur un éventuel sommet de l'OPEP, qui serait consacré exclusivement au redressement des cours et aux moyens d'y arriver, soit par de nouvelles coupes sur les quotas octroyés aux pays membres, soit par l'entremise d'un accord historique avec des pays producteurs hors OPEP. Récemment, le ministre algérien de l'Energie avait suggéré, ou laissé entendre, qu'un prochain sommet du cartel aurait lieu.

Une déclaration vite démentie par plusieurs hauts responsables étrangers de l'organisation, qui affirment que la prochaine rencontre de l'OPEP est prévue en décembre 2015, selon un calendrier établi depuis bien longtemps. Tout le monde sait que la division est profonde au sein de l'OPEP, d'autant que l'Arabie Saoudite, suivie par d'autres monarchies de la péninsule Arabique, semble vouloir inscrire sa bataille des prix dans un contexte de guerre totale contre deux adversaires potentiels : l'Iran et les producteurs américains de gaz de schiste. Si contre les seconds il s'agit de préserver ses parts de marché en brisant les investissements dans ce secteur nouveau où le coût de production avoisine les 40-50 dollars, contrel'Iran, il s'agit d'une bataille qui risque de durer encore longtemps.

Les Saoudiens semblent vouloir jouer sur l'arme du pétrole pour mettre en difficulté l'économie iranienne et l'empêcher de se redresser, d'autant que Riyad met le paquet pour contrecarrer l'hégémonie grandissante du voisin iranien dans la région, notamment en Syrie, au Liban, au Yémen et au Bahrein.

Des rapports pessimistes font état d'un possible scénario saoudien qui ferait descendre le baril jusqu'au sinistre chiffre des 20 dollars le baril. D'ailleurs, de hauts dignitaires saoudiens expliquent qu'en dépit des pertes énormes occasionnées par cette politique néfaste pour les recettes et le budget du royaume, le pays pourra survivre grâce aux centaines de milliards de dollars épargnés dans des fonds et autres comptes depuis des années du boom pétrolier.

Une guerre économique qui risque de s'étaler dans le temps aux conséquences incalculables sur la géopolitique régionale et les pays mono producteurs. Rien dans les rapports pessimistes des cabinets d'analyses et des experts indépendants n'indique un possible redressement ou une reprise des cours vers un prix «acceptable» (c'est à dire entre 60 et 80 dollars le baril) dans un an au moins. Il est d'ailleurs assez étonnant qu'aujourd'hui même des tensions politiques ou sécuritaires, voire des guerres limitées ou des menaces écologiques sur des régions pétrolifères, ne peuvent influer sur les cours et les places boursières du pétrole. C'est ainsi qu'on constate que le conflit syrien et les tensions en Irak, la guerre au Yémen, l'insécurité régnante en Libye, par exemple, n'ont aucune influence sur le marché du brut.

Un phénomène qui prouve une fois de plus la forte offre du brut partout dans le monde et surtout, la «destruction» de ses circuits traditionnels de la demande.

H. R.



DR

10e CONGRÈS DU FLN

Les frondeurs déposent plainte auprès du Conseil d'Etat

LES FRONDEURS du FLN ont déposé, dimanche dernier, une plainte auprès du Conseil d'Etat pour faire invalider le 10e congrès, qui a porté Amar Saâdani aux commandes de leur formation. Dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux, les redresseurs du FLN indiquent que l'avocat Mohamed Khodja a déposé «un dossier» auprès du Conseil d'Etat, la plus haute cour administrative du pays. Le dossier « comprend des preuves irréfutables» démontrant que la direction du FLN «n'a pas respecté la loi» lors de la tenue du dernier congrès. En août 2013, les redresseurs du FLN avaient introduit une requête devant le Conseil d'Etat pour annuler une session du Comité central. La justice leur avait donné raison. Mais la veille de la réunion, soit le 28 août, une décision de la chambre administrative (inférieure au Conseil d'Etat) du tribunal d'Alger donne un avis contraire. Pis la wilaya d'Alger autorise la réunion, qui a porté Amar Saâdani à la tête du FLN. Pourtant, l'administration avait donné un avis contraire quelques jours auparavant. Belayat rappelle que pour beaucoup moins que cela, «le congrès de 2005 avait été invalidé». Belayat fait ainsi allusion au congrès durant lequel Ali Benflis avait été élu SG, avant que «le mouvement de redressement» n'installe Abdelaziz Belkhadem. Tout le monde se rappelle alors de la fameuse «justice de la nuit», une expression qui rappelle l'épisode durant laquelle une décision du Conseil d'Etat a été annulée durant la nuit par la cour suprême.

H. A.

LA LISTE DES GARDES CHARGÉS DE LA SÉCURITÉ À LA RÉSIDENCE D'ETAT N'A PAS ÉTÉ COMMUNIQUÉE À LA DSPP

Ce qui s'est réellement passé à Zeralda

CETTE 27e NUIT du ramadhan à Zeralda, qui fut à l'origine, quelques jours plus tard, d'un changement sans précédent de trois responsables de postes clés de l'appareil sécuritaire du pays continue d'apporter son lot de révélations. Selon une source digne de foi, en début de soirée cette nuit-là, l'unité de garde chargée de la sécurité du président Bouteflika, issue du corps de la Garde républicaine (El Haras el Djoumhouri) a été changée sans que la liste n'ait été communiquée au chef de la DSPP. Comme c'est de coutume.

En effet, la liste aurait dû être remise au chef de la DSPP pour vérifications et validation. Ainsi, cette règle stricte n'a pas été appliquée. La sécurité du président de la République ne souffre habituellement d'aucune improvisation, selon une source très au fait des questions sécuritaires. Cette négligence aurait mis la puce à l'oreille du chef de la garde présidentielle qui a aussitôt donné l'alerte. Finalement, les gardes du Haras El Djoumhouri ont été remplacés par une autre unité relevant de la garde présidentielle.

Quelques jours après, les premières sanctions tombent. Les chefs de la sécurité et de la protection présidentielle, et celui de la Garde républicaine, respectivement les général-major Djamel Mejdoub et le général-major Ahmed Moulay Meliani, ont été limogés. Le général de corps d'armée Ben Ali Ben Ali, commandant de la 5e Région militaire, devient chef de la Garde républicaine et Nacer Habchi est désigné à la tête de la protection présidentielle. Le chef du contre-espionnage, le général Ali Bendaoud, numéro 2 du DRS, a été remplacé par le colonel Abdelaziz. Il avait été nommé à ce poste de directeur de la sécurité intérieure (DSI) en septembre 2013, dans la cadre d'une restructuration du Département du renseignement et de la sécurité (DRS).

Le général à la tête de la garde républicaine, Ahmed Moulay Meliani, a été remplacé par le général de corps d'armée Ben Ali Ben Ali (ex-commandant de la 5e Région militaire). C'est le plus haut grade de l'armée algérienne. Il est détenu par seulement quatre officiers de haut rang.Le responsable de la sécurité présidentielle, le général Djamel Kehal Medjdoub, en poste depuis dix ans, a été remplacé pour sa part par le général Nacer Habchi. Cette direction, chargée, donc, de la sécurité personnelle du chef de l'État et du palais présidentiel, travaille en étroite collaboration avec la Garde républicaine. Le président Bouteflika, qui a également ordonné la dissolution du GIS, cette unité d'intervention rapide du DRS, a procédé à son intégration et à son rattachement à la Gendarmerie nationale. Ainsi, les unités canines et recherches des explosifs seront désormais sous le contrôle du général-major Ahmed Boustilla. D'autres unités du GIS ont été mises également à la disposition de l'ANP. Autre innovation, la garde présidentielle est aussi rattachée à la Garde républicaine.

Hocine Adryen

MONDIAUX DE PÉKIN 2015

L'athlète de la Protection civile Salim Keddar qualifié

SALIM KEDDAR, un jeune athlète sociétaire de la Protection civile, s'est qualifié samedi soir à Alger aux Mondiaux de Pékin, à côté du champion olympique Toufik Makhloufi (ex-sociétaire de la Protection civile) aux épreuves du 1500 m. C'était au meeting national Elite, organisé par la FAA, et qui s'est déroulé au stade annexe du complexe olympique (Mohamed-Boudiaf), et ce en réalisant un chrono de 03mn 35sec 92, a-t-on appris auprès du représentant de la Protection civile, M. Nassim Bernaoui. Par ailleurs, l'athlète Yahi Nawel s'est distinguée, elle aussi, aux épreuves du 5000 m en remportant la première place, avec un chrono de 16mn 09sec durant le même meeting. Elle n'a cependant pas réussi à réaliser les minima pour se qualifier au Mondial de Pékin, ajoute la même source. **Racha A.**

MÉDÉA

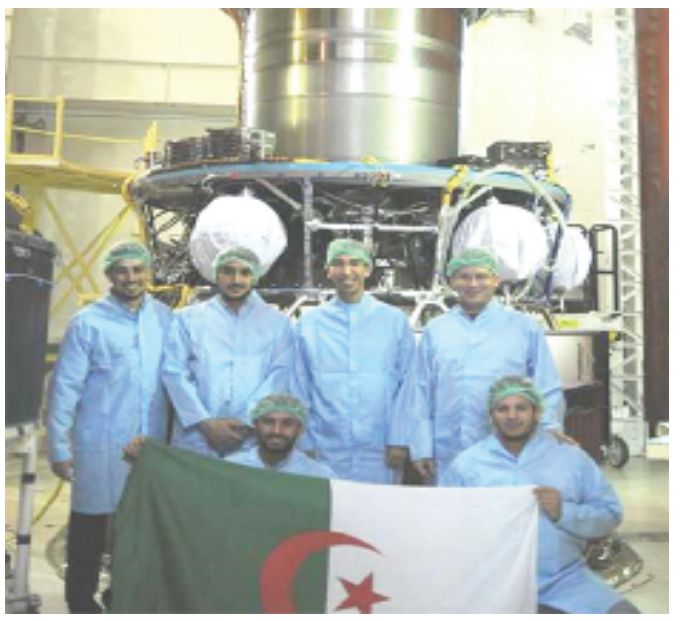
400 bottes de paille parties en fumée

QUATRE CENT bottes de paille ont été la proie des flammes au lieudit fraction Belazouz, commune de Meghraoua, 100 km à l'est du chef-lieu de wilaya. Les feux de forêt ont également causé la perte de 1,5 ha de pins d'Alep et d'un ha de chênes verts au lieudit dechrat Aïn Naâdja, dans la même commune, selon un communiqué de la protection civile.
N. B.

DESTINÉS À LA TÉLÉCOMMUNICATION ET L'IMAGERIE

Des satellites algériens seront lancés par l'Inde entre 2015 et 2017

L'Organisation indienne de la recherche spatiale (ISRO) devrait lancer 28 satellites dont deux algériens entre 2015 et 2017. Neuf de ces satellites seront lancés avant la fin de 2016, a annoncé hier à New Delhi un responsable d'ISRO.



Il s'agit de «satellites de type Nano dont le poids varie entre 1 kg et 10 kg et des satellites de type Micro pesant entre 10 et 80 kg » servant dans les domaines de la météo, de la géolocalisation et de la télécommunication, a indiqué la même source. En juillet dernier, le ministre d'Etat indien chargé de la direction de l'aérospatiale, Jitendra Singh, a fait savoir que 45 satellites appartenant à 19 pays avaient été lancés par l'ISRO en collaboration avec sa filiale l'agence Antrix et que 28 autres appartenant à l'Algérie, au Canada, à l'Allemagne, à l'Indonésie, au Singapour et aux Etats-Unis seront lancés à partir de septembre prochain. Depuis 2002, l'Algérie a décidé de se doter d'un programme spatial et d'une agence spatiale dénommée ASAL (Agence spatiale algérienne) avec pour objectif de lancer 10 satellites dans l'espace d'ici 2017. Le premier satellite algérien ALSAT 1, a été lancé le 28 novembre 2002 par un lanceur COSMOS 3M du Cosmodrome russe de Plesetsk.Le second satellite, ALSAT 2 A, conçu à Oran, est lancé le 12 juillet 2010 depuis le site de Sriharikota à Chennaï (Sud -Est de l'Inde). L'Algérie s'est ensuite mise à la construction de, ses propres satellites, dont « Alsat 2 B » en s'appuyant sur des compétences locales. Elle devait lancer un troisième satellite en avril 2014. Il convient de signaler qu' «Alsat 1», le premier satellite algérien, a fait partie d'une série de cinq microsatellites lancés dans le cadre d'une constellation internationale dite DMC (Disaster Monitoring Constellation) pour fournir des images multi-spectrales de résolution moyenne pour la surveillance, notamment des catastrophes naturelles, ainsi que pour d'autres applications thématiques de la télédétection. Onze ingénieurs du Centre national des techniques spatiales (CNTS), basé à Arzew, ont été formés au Surrey Satellite Technology Limited (SSTL), en Grande-Bretagne, et ont participé à la construction de Alsat 1. «Alsat-2A», qui s'inscrit dans le programme spatial national horizon 2020, adopté par le gouvernement en 2006, prévoit 86 projets opérationnels d'application spatiale à mettre en œuvre et huit systèmes spatiaux à concevoir et à réaliser. Un lanceur spatial algérien est en cours de préparation finale. Etant le plus grand pays d'Afrique de par la superficie, les besoins de l'Algérie en satellites d'observation et autres se sont fait sentir de manière plus pressante lors des catastrophes naturelles. **K. M.**

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
مديرية البيئة

قرار رقم 2015/1812 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع وحدة صناعة الفوفريط لفائدة السيد أيت حبيب رابح. قرية لخريبو بلدية أماليو.

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم 85-05 المؤرخ في 16 فبراير 1985 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها المعدل والمتمم بالقانون 13-08 المؤرخ في 20 جويلية 2008.
- بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بقانون التهيئة والتسيير العمراني والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 2003/07/19 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 05-12 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فبراير 2012 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 30 سبتمبر 2010 المتضمن تعيين السيد حمو أحمد النوهاشي واليا لولاية بجاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 27 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-60 المؤرخ في 27 جانفي 1996 المتضمن إنشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة.
- بموجب القرار الولائي رقم 14-2055 المؤرخ في 2014/10/19 المتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 14/919 المؤرخ في 04 ماي 2014 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية.
- بموجب القرار الولائي رقم 15/1242 المؤرخ في 2015/05/25 يتضمن تعديل القرار الولائي رقم 15/684 المؤرخ في 15/03/18 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحافظين المحققين في مجال التحقيقات حول الملائمة وعدم الملائمة سنة 2015.
- بناء على المراقبة المبدئية رقم 15/1129 لمصالح البيئة للولاية بتاريخ 2015/07/16 على دراسة موجز التأثير على البيئة المنجزة من طرف مكتب الدراسات التقنية للبيئة للسيد بوعيتر حميد.

باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقرر

المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع وحدة صناعة الفوفريط لفائدة السيد أيت حبيب رابح. قرية لخريبو بلدية أماليو. وذلك ابتداءا من 2015/09/16 إلى غاية 2015/09/14.

المادة 02 : يعين السيد : هارون مولود، مهندس دولة في الري بديوان الموارد المائية، كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم ومؤشر عليه يفتح لهذا الغرض، وفي حالة تعذره يستخلفه السيد حملاوي محمد الصالح، مهندس دولة بفرع الفلاحة.

المادة 03 : يفتح السجل على مستوى بلدية أماليو، في فترة أوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقيق وذلك لكي يتسنى لكل شخص الاطلاع عليه كل يوم (باستثناء أيام الجمعة والسبت وأيام العطل). ويأذن ملاحظاته أو يرسلها كتابيا إلى المحافظ المحقق.

المادة 04 : يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يختم التحقيق برأي صريح حول الملائمة أو عدم الملائمة.

المادة 05 : يشهر هذا القرار عن طريق التعليق بمقر الولاية، وكذا دائرة صدوق وبلدية أماليو، كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين من الإطلاع عليه.

المادة 06 : يكلف السادة : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس المجلس الشعبي لبلدية أماليو، والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالي

Ref 087/15

COMMERCE À MÉDÉA

Plus de 280 opérations de contrôle

DEUX CENT QUATRE-VINGTS premières interventions ont été enregistrées au cours de la première décade du mois d'août par les différentes brigades de contrôle des prix et de la répression des fraudes relevant de la Direction du commerce de Médéa, selon Mohamed Mansour.
Les opérations de contrôle ont concerné principalement les activités de commerce des cafés, restaurants et fast-foods, pâtisseries et glaces, boissons et alimentation générale, ayant donné lieu à la rédaction de 7 P.-V. d'infraction.
Les contrôles ont particulièrement été axés sur les activités à caractère saisonnier tels que les débits de boisson et les fast-foods, notamment en ce qui concerne les activités non conformes au registre du commerce, au non-affichage des prix, au refus de contrôle, etc. **N. B.**

ACCIDENT DE LA ROUTE

Un mort et 4 blessés à Médéa

Un grave accident de la circulation a eu lieu hier vers 11h50 au lieudit Oued Atali sur la RN1, commune de Médéa, faisant un mort et quatre blessés. L'accident, qui s'est produit à la suite d'une collision frontale entre un camion et un véhicule de tourisme circulant en sens inverse, a causé la mort sur place de la conductrice (B.L., 26ans) et des blessures plus ou moins graves aux quatre autres occupants la voiture légère âgés entre 3 et 32 ans. Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'hôpital de la ville alors que les blessés ont été admis dans le service des urgences. **N. B.**

BOUZEGUÈNE

Festival de l'abeille et du miel

LE VILLAGE AHRIK, relevant de la circonscription territoriale de Bouzeguène, organisera, en collaboration avec la Direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou, l'APW et l'APC de Bouzeguène, durant les journées des 15, 16 et 17 du mois en cours, le Festival de l'abeille et le miel. Il est prévu au programme de cette manifestation agricole, qui en est à sa deuxième édition, la vente et la dégustation du miel, une démonstration sur la science et l'art de l'extraction du miel, une exposition et la vente d'articles relatifs au créneau apicole ainsi que des cours pédagogiques, aussi bien pour les enfants que les adultes sur le monde secret de l'apiculture. Il convient de relever que la région d'Ahrik est très réputée pour son savoir-faire et sa production apicoles. Notons enfin qu'au cours de ces dernières décades, le secteur apicole attire de nombreux adeptes. Le secteur commence ainsi sérieusement à se professionnaliser.
S. T.

LA CRIMINALITÉ EN HAUSSE

48 000 arrestations en six mois

Selon la Gendarmerie nationale, l'activité opérationnelle de ses unités de police judiciaire a permis, en six mois, l'arrestation de 48 000 personnes impliquées dans la criminalité, et ce dans le cadre du traitement de plus de 50 000 enquêtes.



Dans le cadre de l'activité opérationnelle concernant la protection des biens et des personnes ainsi que la lutte contre la criminalité multiforme, l'ensemble des unités de la Gendarmerie nationale (GN) ont traité, durant le premier semestre de l'année en cours, plusieurs affaires relatives à la criminalité ordinaire et organisée.

Ces affaires ont conduit à l'arrestation de plusieurs personnes et au démantèlement d'associations de malfaiteurs, comme le révèle les statistiques suivantes 52 262 affaires traitées en six mois par les gendarmes ont abouti à l'arrestation de 47 862 individus impliqués, dont 1 115 femmes, soit un taux de 2,33 % de l'ensemble des personnes impliquées.

La GN a relevé que 57,88 % des personnes impliquées sont des jeunes âgés de 18 à 30 ans, suivies de 22,01 % de personnes âgées de 30 à 40 ans et de 17,15 % pour les plus de 40 ans. Les mineurs de moins de 18 ans sont, pour leur part, les moins impliqués avec un taux de 2,96 %, qui demeure cependant inquiétant.

Parmi les personnes arrêtées, plus de 34 % sont des chômeurs et plus de 3 % des étudiants. Selon la Gendarmerie nationale, les crimes contre les personnes viennent en tête des affaires traitées durant les six premiers mois. En effet, durant cette période, 8 838 affaires ont été traitées par les unités de la GN, ce qui permis l'arrestation de 7 668 personnes, dont 1 864 personnes ont été écrouées. La plupart des affaires diligentées concernent les coups et blessures volontaires. Elles représentent 65,39 % des crimes commis contre les personnes, avec 5 779 affaires enregistrées. 189 affaires d'homicide volontaire, ont également été enregistrées avec un taux de 2,14 %. Les cas d'atteinte aux biens viennent à la seconde place des affaires traitées. 9 595 affaires l'ont été, entraînant l'arrestation de 5 494 personnes impliquées, dont 2 208 ont été écrouées. 589 personnes mêlées à ces affaires demeurent cependant recherchées par les services de la Gendarmerie nationale. Les vols de biens représentent 75,63 %, tandis que la destruction et la dégradation de biens représentent 15,30 % des affaires traitées et liées aux crimes contre les biens. Aussi, durant la même période, 945 crimes contre la famille et les bonnes mœurs ont été enregistrés, conduisant à l'arrestation de 1 125 personnes. 560 affaires ont été constatées concernant l'attentat à la pudeur, avec un taux de 59,26 %, tandis que 105 affaires de viol ont été solutionnées et ont conduit à l'arrestation de 101 personnes impliquées.

Infraction aux lois spéciales : une autre forme de criminalité

Dans le cadre de la police administrative et l'exécution des lois spéciales, les unités territoriales et les unités spécialisées de la Gendarmerie nationale ont traité, durant le 1er semestre de l'année 2015, 9 161 affaires et procédé à l'arrestation de 8 829 personnes impliquées. Dans ce registre, 11 721 affaires ont été traitées, menant à l'arrestation de 11 229 personnes. Pour répondre à la stratégie de lutte déployée par le commandement de la Gendarmerie nationale, les unités de la GN territoriales et spécialisées sont pleinement mobilisées et engagées pour protéger les biens et les personnes, préserver la sécurité publique et endiguer les différents phénomènes criminels, et ce grâce à une présence permanente et efficace sur le terrain, au concours des citoyens qui ont mis à profit le numéro vert 10 55, ainsi qu'au lancement du nouveau service préplainte et renseignements en ligne sur le site http://ppgn.mdn.dz, lequel permet le dépôt de plaintes via Internet. Ce service mise sur les avantages que procure le réseau Internet, permettant ainsi de consolider davantage le rapprochement de la Gendarmerie nationale avec le citoyen ainsi que le traitement rapide des affaires criminelles et leur résolution.

F. Sofiane

CRIMES ET DÉLITS CONTRE LES PERSONNES À TIZI OUZOU

La police a traité plus de 300 affaires en juillet dernier

DANS LE CADRE de leurs missions, les services de la Sûreté de wilaya de Tizi Ouzou ont eu à traiter plus de 250 affaires dont au moins 110 ont été transmises au parquet au cours du mois de juillet dernier. C'est ce qu'a indiqué hier un bilan de la sûreté de wilaya. Au chapitre des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes (coups et blessures volontaires, menaces et injures …), les services de la police judiciaire ont traité 124 affaires, impliquant 163 personnes dont 79 ont été présentées au parquet, selon les statistiques. Neuf d'entre elles ont été placées en détention préventive, 68 citées à comparaître, deux placées sous contrôle judiciaire et 61 dossiers judiciaires ont été transmis au parquet, précise la même source. S'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens (atteintes aux biens, vols simples et dégradations), les mêmes services ont eu à traiter 23 affaires mettant en cause 29 personnes, dont 19 ont été présentées au parquet. Six ont été mises en détention préventive, 12 citées à comparaître, une a été placée sous contrôle judiciaire et 10 dossiers judiciaires ont été transmis au parquet. Au volet relatif aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes, les mêmes services ont eu à traiter 15 affaires impliquant 28 personnes qui ont été présentées au parquet, dont 14 ont été placées en détention préventive tandis que 14 autres ont été citées à comparaître. Quant aux crimes et délits contre la chose publique (ivresse publique et manifeste, conduite en état d'ivresse, outrage à corps constitué), ces services ont traité 19 affaires mettant en cause 33 personnes. Sept ont été présentées au parquet dont cinq ont été placées en détention préventive et deux citées à comparaître.



Les atteintes aux familles et bonnes mœurs (atteinte à la pudeur, détournement de mineurs, création de lieux de débauche...) figurent aussi dans le bilan. Trois affaires ont été traitées mettant en cause sept personnes, dont cinq ont été présentées au parquet. Elles ont été citées à comparaître et les dossiers des deux autres transmis au parquet. Au volet relatif aux infractions économiques et financières (faux et usage de faux, faux monnayage, atteinte aux droits d'auteur, cybercriminalité), les mêmes services ont traité six affaires impliquant six personnes, dont une a été présentée au parquet. Elle a été citée à comparaître et les dossiers des cinq autres ont été transmis au parquet. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, 396 opérations de recherche ont été initiées durant le mois de juillet. 414 points, notamment des quartiers sensibles, lieux publics, cafés maures, marchés, gare routière et chantiers de construction ont été visés. Durant ces opérations 2 178 personnes ont été contrôlées, 38 d'entre elles ont été présentées au parquet pour divers délits, à savoir 17 pour détention de stupéfiants, quatre faisant objet de recherches et 17 autres pour divers délits. Ces opérations se sont soldées par la mise en détention préventive de 18 personnes. En matière de sécurité publique, le service a recensé 33 accidents de la circulation au cours desquels 42 personnes ont été blessées et deux ont trouvé la mort.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPÉCIALISÉ EN CANCÉROLOGIE
CENTRE PIERRE ET MARIE CURIE/ALGER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°05/2015

Etablissement Hospitalier Spécialisé en Cancérologie Centre Pierre et Marie Curie
Avenue Bouzaréah Salem Place du 1er Mai, Alger.
NIF : 099916001064910001

Le Centre Pierre et Marie Curie lance un Appel d'Offres National restreint (un appel d'offres ouvert aux Sociétés qui s'abstiennent l'agrément du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière et se conformant aux articles, 25 bis et 26 du décret présidentiel N° 10/236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété par :

« LA FOURNITURE DE PRODUITS DESINFECTANTS DESTINES A LA MEDECINE HUMAINE PENDANT L'ANNEE 2015 »

Le lot est constitué comme suit :
- Lot n°01 : Produits désinfectants destinés aux services semi-critiques (Bloc chirurgical et autres stérilisé)
- Lot n°02 : Savon liquide à usage médicale.
- Lot n°03 : Produits désinfectants destinés aux services médicaux généraux.
- Lot n°04 : Gel hydro alcoolique destinés aux consultations médicales
- Lot n°05 : Produits pour stérilisation sur appareil de stérilisation MATACHANA du bloc «A»
- Lot n°06 : Produits désinfectants destinés au service de Greffe de moelle osseuse et autres services stériles.

Le cahier de charges est délivré sur place contre versement au compte trésor indiqué après présentation d'une copie de l'agrément du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, et comme prévu à la somme de 2000,00 DA (non remboursable).

Les offres devront parvenir au plus tard le dixième jour (10) à partir de la date de la première parution du présent avis dans la presse, délai de rigueur, à l'adresse suivante :

Sous Direction des Services Economiques, Infrastructures et Equipements
De l'E.H.S Pierre et Marie Curie
Avenue Bouzaréah Salem Place 1er Mai

Les soumissionnaires des présentes offres auront à déposer en même temps et dans des enveloppes cachetées distinctes, l'offre technique et l'offre financière.

Les deux enveloppes visées ci-dessus, comportant l'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans une enveloppe unique fermée et anonyme, ne comportant aucune indication sur :

Appel d'offres national restreint n°05/2015 EHS Pierre et Marie Curie
ayant pour objet la fourniture de produits désinfectants destinés à la médecine humaine durant l'année 2015

« A ne pas ouvrir »

Le délai de préparation des offres est de vingt (20) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale. Si ce dernier coïncide avec un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au premier jour ouvrable qui suit.

Le jour de clôture des offres correspond au dernier jour de la période de préparation des offres, à 16h00 (16H).

Les offres de soumissionnaires devront être déposées au niveau de :
Etablissement Hospitalier Spécialisé en Cancérologie Pierre et Marie Curie
Sous Direction des Services Economiques, Infrastructures et Equipements
Bureau des marchés
Avenue Bouzaréah Salem- Place du 1er mai – Alger –

L'ouverture des plis des offres techniques aura lieu le même jour à la clôture de la réception des offres à 16h30 au niveau de l'Etablissement Hospitalier Spécialisé en Cancérologie Pierre et Marie Curie. La commission chargée du dépouillement des offres notifiera aux soumissionnaires retenus l'ordre de passage à la séance de présentation des offres financières ultérieurement.

Le Jeune Indépendant du 12/08/2015 / ANEP N° 340 555

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DAIRA DE BORDJ ZEMOURA
COMMUNE DE BORDJ ZEMOURA
N° FISCALE 098434035066911

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux disposition des articles 49 alinéa 2 et 125 du décret présidentiel N 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, Le président de l'APC de Bordj Zemoura informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à AVIS D'APPEL D'OFFRE RESTREINT N° : 02/2015 relative à " Aménagement urbains l'entrée de la ville de bordj zemoura " qu'à l'issue de l'évaluation des offres le marche, est provisoirement ,attribue a :

N°	Désignation de l'opération	Soumissionnaire retenu	N° Identification de l'entreprise	Le montant de l'offre TTC	Note technique	Délais de réalisation	Observation
01	Aménagement urbains l'entrée de la ville de bordj zemoura	Entreprise des travaux aménagement différents grades "Hamoum Abdelhamid"	000341360000022	25 043 265.00DA	67.50 Points	06 mois	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante dispose d'un délai de dix jours à compter de la première publication du présent avis pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'établissement (Commune de Bordj Zemoura)

Le Jeune Indépendant du 12/08/2015 / ANEP N° 340 501

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
DAIRA D' EL-ABADIA
COMMUNE DE TACHETA-ZOUGAGHA
N.I.F DE LA COMMUNE 098444328040013000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

- Conformément à l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 Modifié et complété portant réglementation des marchés Publics.
- Vu l'avis d'appel d'offres national restreint n°01/2015 paru dans les Quotidiens Nationaux (Le Jeune Indépendant en Français et El-Chibak en Arabe Le : 09/07/2015).
- Vu le P.V d'évaluation des offres techniques et financiers du : 03/08/2015.

Le Président de l'A.P.C de TACHETA-ZOUGAGHA informe les entreprise Soumissionnaire que après étude et évaluation des offres, le marches et Attribuée provisoirement comme suit :

Destination du lot	Entreprise + N.I.F	Délais	Note Technique	Montant en (T.T.C)	Obs
Renouvèlement d'un Tronçon de Réseaux d'A.E.P à Tacheta Centre	ETPH MEREZEGUE MEBROUK –W- DJELFA 1.978.1717.00367.22	60 Jours	42.46	10.490.220.00 DA	Qualifié et Moins disant

- Conformément à l'article 114 du décret présidentiel 236/10 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation de marchés publics,
- Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés dans un délai de 10 jours à compter de la parution de cet avis dans la presse national,
- Les autres soumissionnaires intéressées, peuvent se rapprocher du service concerné, au plus tard trois 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant du 12/08/2015 / ANEP N° 340 518

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation **du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel »** pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le **22 octobre 2015.**

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite :** l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique**: émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 – 2015.

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.
En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars **(1.000.000 DA)** pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars **(500.000 DA)** pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars **(300.000 DA)** pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelle sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dosslers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, **Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.**
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : **http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr**

Le Jeune Indépendant **du 12/08/2015 / ANEP ALGER**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT,
DE L'URBANISME & DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS
PUBLICS DE LA WILAYA DE
TIZI-OUZOU
Secrétariat / Bp 15

MISE EN DEMEURE N°02

- Vu l'O.S de démarrage des travaux N°514 en date du 23/09/2014.
- Vu le délai de réalisation relatif au projet de Huit (08) Mois.
- Vu l'O.S de reprise des travaux N°08 en date du 12/04/2015.
- Vu la mise en demeure de la DEP N° 1416/SCSOR/DEP/457/2015 du 08/06/2015
- Vu le Procès Verbal de carence de la SLEP de Draa-Ben-Khedda en date du 23/06/2015, illustrant l'abandon et la non reprise des travaux sur chantier.
- Vu la première mise en demeure suivie de presse parue sur les journaux InfoSoir et El-Alam Libéré en Date du 14/07/2015 - ANEP N°385 666.
- Vu le Procès Verbal de carence de la SLEP de Draa-Ben Khedda en date du 26/07/2015, illustrant l'abandon et la non reprise des travaux sur chantier.
- Vu la fin des délais de réalisation le 21/09/ 2015.

L'entreprise SARL VINOR/T.P.HB (TAZEROFT Toufik) élisant domicile : Tassamut local B 15 345 Aghribs, Wilaya de Tizi-Ouzou, titulaire du marché relatif à la Réalisation du projet **Etude, Réalisation et Equipement d'une Ecole Fondamentale Base 16 à Sidi-Naamane**, Lot : **Bloc Logement** visé par la C.W.M.P sous le N°257 en date du **15/07/2014**, visé par le contrôleur financier sous le N°2400 en date du **23/09/2014** et approuvé par le maître de l'ouvrage sous le numéro **2014/623/40** en date du **25/09/2014**, est mise en demeure une deuxième fois à reprendre les travaux d'exécution, et ce dans un délai de **10 jours** à compter de la date de la parution de la présente mise en demeure aux le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, la résiliation du marché aux torts exclusifs sera prononcée à l'encontre de votre entreprise, en application à la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 12/08/2015 / ANEP N° 340 570**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière
Direction de la Santé et de la population de la Wilaya d'Alger

Etablissement Public Hospitalière de Kouba
Hôpital Bachir Mentouri Kouba – Alger
NIF N° : 098 616 189 800 326

Avis d'infructuosité de l'appel d'offre n° 02/EPH-K/BM/2015 relatif à l'acquisition de gaz médicaux et oxygène médical

Conformément aux dispositions de l'article 122 (alinéa N° 02) du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la commission d'ouverture des plis, n'ayant enregistré aucune offre pour l'appel d'offre national restreint n° 02/EPH-K/BM/2015 relatif à l'acquisition des gaz médicaux et oxygène médical au profit de l'établissement public hospitalier de Kouba pour l'exercice 2015, constitué de quatre (04) lots

Lot 1 : Oxygène médical
Lot 2 : Gaz médicaux
Lot 3 : Annexité bouteille
Lot 4 : Transport d'oxygène

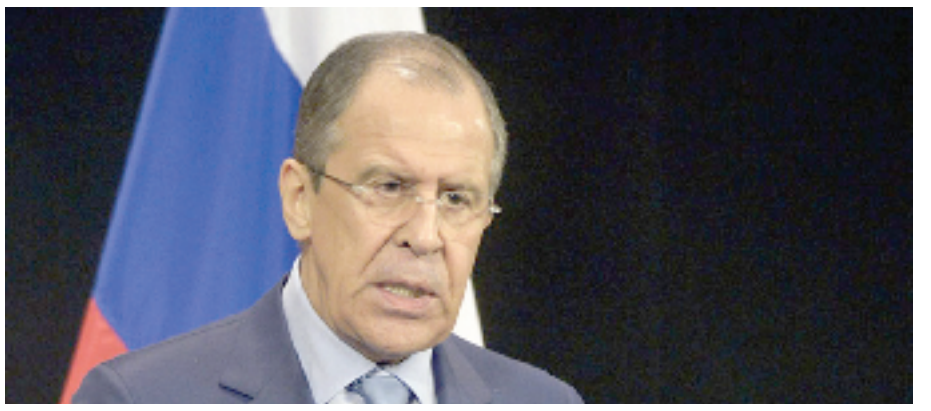
à l'issue de la séance d'ouverture des plis en date du 21/07/2015, l'appel d'offre a été déclaré infructueux pour l'ensemble des lots

Le Jeune Indépendant **du 12/08/2015 / ANEP N° 340 512**

RYAD REFUSE TOUTE COALITION CONTRE L'ORGANISATION TERRORISTE EI

Lavrov : les tentatives de renverser Al-Assad aboutiront à la prise du pouvoir par Daesh en Syrie

La Russie et l'Arabie saoudite sont d'accord pour relancer le dialogue entre Damas et l'opposition mais leurs points de vue diffèrent sur le destin d'Al-Assad, a souligné Sergueï Lavrov au terme d'une rencontre à Moscou avec son homologue saoudien.



La Russie et l'Arabie saoudite ont convenu de relancer le dialogue entre Damas et l'opposition. «Nous avons convenu de continuer les mesures pratiques sur lesquelles nous sommes d'accord, ces mesures ont pour but de préparer les conditions optimales pour relancer le dialogue entre le gouvernement et toute l'opposition syrienne sous l'égide de l'ambassadeur spécial de l'ONU, Monsieur Stephan de Mistoura», a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères. «Nos approches du règlement de la crise coïncident de manière générale, mais il y aussi des désaccords. L'un d'entre eux concerne le destin du président Al-Assad», a ajouté le ministre russe qui estime en outre qu'il revient aux Syriens de décider du sort de leur président. Il a mis en garde contre le renversement militaire de Bachar Al-Assad. Selon lui, de telles tentatives aboutiront à la prise du pouvoir par Daesh en Syrie. Sergueï Lavrov a encore souligné que Bachar Al-Assad ne menaçait aucun pays voisin, alors que Daesh ne menace «pas simplement l'Irak, la Syrie et l'Arabie saoudite mais des pays qui vont de l'Espagne au Pakistan». Sergueï Lavrov a également évoqué la question de la lutte contre Daesh qui représente depuis quelque temps «une menace réelle pour la Russie, l'Arabie saoudite et d'autres pays». Il a rappelé que fin juin, Vladimir Poutine avait proposé de créer une coalition, politique et non pas militaire, pour lutter contre les terroristes. Le chef de la diplomatie russe a confié aux journalistes que des ébauches avaient déjà été esquissées. «Le dialogue continuera. Nous avons une opinion commune sur la consolidation des efforts pour lutter contre la menace commune que représentent l'Etat islamique et d'autres structures terroristes», a-t-il souligné. De plus, le ministre russe des Affaires étrangères a exprimé l'espoir qu'après la conclusion de l'accord sur le programme nucléaire de l'Iran, qu'au vu de ces nouvelles conditions, «le dialogue constructif entre tous les pays du Golfe, notamment les pays arabes et l'Iran» se mette en place. Il est à noter que l'accord est intervenu le 14 juillet dernier après de longs mois de négociations acharnées. Si l'Iran respecte les conditions de l'accord, le Conseil de sécurité des Nations unies, les Etats-Unis et l'UE lèveront les sanctions économiques et financières qui touchent l'Iran depuis une dizaine d'années. Sergueï Lavrov en a aussi profité pour évoquer la question de la réforme du Conseil de la sécurité de l'ONU. La France et la Grande-Bretagne ont proposé de limiter ou de supprimer le droit de véto, dont bénéficient ses membres permanents, dans certains cas. Une proposition que le ministre russe juge inadmissible, ajoutant qu'elle n'avait pas de perspective sérieuse. Il a souligné que la Russie s'inquiétait des efforts entrepris en vue de renforcer la confrontation au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. «Ce n'est pas de la diplomatie, mais un effort de transformer le Conseil de sécurité en arme de propagande», a martelé Sergueï Lavrov. **R. I.**

LIBYE

Nouveau round de dialogue interlibyen à Genève

UNE NOUVELLE session de pourparlers de paix inter-libyens doit se tenir à Genève sous l'égide de l'émissaire de l'ONU en Libye Bernardino Leon, qui tente d'arracher aux protagonistes un accord pour un gouvernement d'union nationale. M. Leon avait demandé dans un communiqué la semaine dernière aux « parties impliquées dans le dialogue de redoubler d'efforts pour réduire les divergences et parvenir à une entente qui sera la base d'un règlement au pacifique au conflit politique et militaire» secouant le pays. Plus de trois ans après la chute du régime Kadhafi, la Libye, en proie au chaos, compte deux Parlements et deux gouvernements rivaux, l'un basé à Tripoli sous la coupe de la coalition de milices Fajr Libya, et l'autre dans l'est, le seul reconnu par la communauté internationale.

Le 11 juillet, des parties libyennes ont paraphé un accord « de paix et de réconciliation » au terme de plusieurs mois de négociations sous l'égide de l'ONU. Mais cela s'est fait en l'absence des représentants du Congrès général national (CGN), le Parlement siégeant à Tripoli et non reconnu. Ces derniers ont indiqué que leurs demandes de modifications de l'accord n'avaient pas été satisfaites et n'ont pas paraphé l'accord. On ignorait mardi matin à Genève si les représentants du Parlement de Tripoli allaient assister à cette nouvelle session de dialogue qui doit durer deux jours.

R. I.

IMMIGRATION

L'UE veut créer un camp de 400 000 réfugiés en Serbie

L'UE voudrait organiser en Serbie un camp pour 400.000 réfugiés, mais le pays ne peut pas s'engager dans ce projet, déclare le gouvernement serbe. Alors que l'UE fait face à un afflux de réfugiés et de migrants, une des solutions envisagée consiste en la construction d'un grand camp de réfugiés financé par Bruxelles, a confié le président de la commission de défense et de sécurité du parlement serbe, Momir Stoyanovitch, aux journalistes de l'agence B92. Il est fort possible qu'un tel camp soit construit au sud de Serbie, a ajouté M. Stoyanovitch, qui espère cependant que son pays ne subira pas trop de pression de la part de l'UE, car si seulement un cinquième de réfugiés devaient se retrouver en Serbie, l'impact sur l'économie et la sécurité du pays serait considérable. La Serbie respecte tous les engagements internationaux sur les réfugiés mais il ne lui est pas possible de s'engager dans un projet de cette envergure, a souligné le ministre serbe du travail et de sécurité sociale, Alexandre Vouline, dans une interview au journal Blits. Depuis quelques mois, la Serbie est confrontée à une arrivée massive de réfugiés afghans, syriens ou pakistanais via les Balkans. La frontière entre la Serbie et la Hongrie, point d'entrée de l'Union européenne et de la zone Schengen, est devenue l'un des principaux points de passage pour de très nombreux migrants fuyant la guerre et cherchant un nouvel avenir en Europe. D'après les données officielles, 70.000 migrants se trouvent actuellement sur le territoire de Serbie. Ce nombre augmente chaque jour de près de 1.000 personnes, sur une population serbe composée de 7,2 millions de personnes.

R. I.



COMMÉMORATION DES BOMBARDEMENTS DE HIROSHIMA ET NAGAZAKI

Manifestations contre la relance nucléaire

UN RÉACTEUR nucléaire va être relancé aujourd'hui au Japon pour la première fois depuis presque deux ans, rapportait hier le quotidien Nezavissimaïa gazeta.

La majeure partie de la population s'y oppose, craignant la répétition de la catastrophe de Fukushima. La popularité du premier ministre Shinzo Abe est au plus bas depuis sa réélection. Après l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima suite à un puissant séisme et un tsunami en mars 2011, le fonctionnement des 43 réacteurs nucléaires du pays avait été stoppé pour les mettre aux normes très strictes de sécurité mises en place en juillet 2013. Elles ont été spécialement élaborées par la Commission pour le contrôle des sites nucléaires formée par le gouvernement. Seule exception: la reprise provisoire du fonctionnement des réacteurs 3 et 4 de la centrale nucléaire d'Ōi (préfecture de Fukui) de la compagnie-opérateur Kansai Electric Power, qui ont fonctionné de juillet 2012 à septembre 2013. Un an et 11 mois plus tard, le Japon a décidé de revenir au nucléaire pacifique. La compagnie-opérateur Kyushu Electric Power relance à Satsumasendai au sud-ouest de l'île Kyushu (préfecture de Kagoshima) le premier réacteur de la centrale de Sendai. La génération d'électricité devrait commencer vendredi et il est prévu de lancer ce réacteur à plein régime le mois prochain. Le réacteur 2 sera relancé mi-octobre. A l'heure actuelle, le redémarrage de 25 réacteurs a été demandé mais seulement cinq ont été reconnus conformes aux normes de sécurité. La principale raison du retour de ce pays à l'énergie nucléaire est économique. En effet, la fermeture des centrales nucléaires a poussé le Japon à augmenter sa production d'électricité grâce aux hydrocarbures. Résultat des courses: les dépenses pour l'importation de gaz naturel liquéfié, de charbon et de pétrole ont décuplé et depuis quatre ans le pays subit un déficit commercial, qui a atteint en 2014 le record de 103 milliards de dollars. A en croire le sondage récemment publié par le quotidien Mainichi Shinbun, 57% des personnes interrogées s'opposent au redémarrage du réacteur nucléaire et seulement 30% l'approuvent. Une centaine de manifestants se sont rassemblés lundi devant l'enceinte de Kyushu Electric Power à Fukuoka. 400 individus ont également manifesté devant la centrale nucléaire de Satsumasendai, et ils étaient près de 2 000 la veille. La Commission pour le contrôle des sites nucléaires affirme que la répétition de la catastrophe de mars 2011 est rendue impossible grâce aux nouvelles normes. Mais les manifestants n'y croient pas. Selon l'écrivain et journaliste Satoshi Kamata, l'un des organisateurs des manifestations, Kyushu Electric Power n'a pas rempli les exigences pour protéger ses réacteurs des séismes et des sursauts de pression.

Dans ce contexte la popularité de Shinzo d'Abe a chuté pour atteindre un record négatif de 32%, rapporte Mainichi Shinbun. **R. I.**

aminazoune@yahoo.fr

SELON UNE ÉTUDE

La pilule vous protège aussi contre certains cancers

La prise d'un contraceptif oral pendant 5 ans réduirait le risque d'environ 25% d'avoir un cancer de l'endomètre avant 75 ans, précise l'étude. La prise d'un contraceptif oral pendant 5 ans réduirait le risque d'environ 25% d'avoir un cancer de l'endomètre avant 75 ans, précise l'étude.

Une étude britannique souligne que la pilule a permis d'éviter 200 000 cancers de l'utérus en dix ans. Cette méthode contraceptive a aussi un effet protecteur contre d'autres maladies... Mais constitue un facteur de risques pour d'autres pathologies.

Et si la pilule était bonne pour la santé ? Pointée du doigt depuis le scandale des pilules de 3e et 4e générations, ce contraceptif oral présente pourtant un effet protecteur contre certains cancers. Une étude publiée ce mercredi dans la revue The Lancet Oncology Journal, montre que la pilule a permis d'éviter, dans les pays à haut revenu, quelque 200 000 cancers de ce type au cours des dix dernières années.

Le cancer de l'utérus, aussi appelé cancer de l'endomètre, le tissu de l'utérus où se produit la nidation, se distingue du cancer du col de l'utérus. Il s'agit du cancer gynécologique pelvien le plus fréquent dans le monde, se situant au 5e rang des cancers chez la femme.



DIX ANS DE PRISE DE PILULE DIVISERAIT LE RISQUE PAR DEUX

En étudiant les cas de quelque 27 000 femmes atteintes d'un cancer de l'endomètre dans 36 pays d'Europe, d'Amérique du nord, d'Asie, d'Australie et d'Afrique du sud, les chercheurs britanniques ont calculé qu'en l'espace de 50 ans, quelque 400 000 cas de cancers de l'endomètre, sur les 3,4 millions recensés dans ces pays, avaient pu être évités grâce à l'utilisation de contraceptifs oraux.

Cet effet protecteur se prolonge au moins jusqu'à 15 ans après l'arrêt de la pilule et existe même chez des femmes qui ne l'ont pris que pendant quelques années. Il se prolonge bien au-delà de la cinquantaine, l'âge auquel le cancer de l'endomètre commence à se manifester, explique le Pr Valerie Beral de l'Université d'Oxford, qui a coordonné les travaux. L'étude montre aussi que la prise d'un contraceptif oral pendant 5 ans réduirait le risque d'environ 25 % d'avoir un cancer de l'endomètre avant 75 ans. Sa prise pendant dix ans diviserait pratiquement par deux le risque d'avoir un cancer de l'endomètre, qui passerait ainsi de 2,3 cas pour 100 femmes à 1,3.

UN EFFET PROTECTEUR CONTRE LE CANCER COLORECTAL ET DE L'OVAIRE

Mais ce n'est pas le seul bénéfice que l'on prête à la pilule. Un rapport de la Haute autorité de santé (HAS) publié en 2013 souligne que la prise oestroprogestatifs oraux permet aussi de diminuer les cancers colorectal et de l'ovaire. Pour ce dernier, l'effet protecteur est, comme pour le cancer de l'endomètre, estimé à au moins 15 ans après l'arrêt du contraceptif. La pilule présente aussi des effets néfastes pour la santé en augmentant le risque cardio-vasculaire (infarctus, accident vasculaire cérébral). "Le bénéfice-risque est beaucoup plus favorable pour les formules existantes faiblement dosées en oestrogène, mais le risque de formation de caillots dans les veines, la thrombose veineuse, reste plus important chez les femmes qui utilisent des contraceptifs oraux par rapport à celles qui n'en utilisent pas", rappellent des spécialistes dans un commentaire joint à l'étude. En outre, en 2005, l'Iarc, l'agence du cancer de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), estimait que la pilule était responsable d'une légère augmentation du risque de cancer du col de l'utérus -qui se dépiste par des frottis et pour lequel il existe un vaccin-, du foie et du sein.

RISQUE DE CANCER DU SEIN?

Interrogé Marc Espié, oncologue et directeur du Centre des maladies du sein à l'hôpital Saint-Louis à Paris, nuançait le lien entre cancer du sein et pilule: "La pilule n'augmente pas, toutes femmes confondues, le risque de cancer du sein. Cependant, il existe un petit surrisque chez celles qui présentent déjà des cellules cancéreuses indétectables: la pilule pourra contribuer à les faire grandir plus vite. L'autre hypothèse, c'est qu'il y aussi un surdiagnostic chez ces femmes sous pilule puisqu'elles consultent régulièrement et sont mieux dépistées. Au-delà de 45, il y a plus de risque que la pilule interagisse avec un cancer du sein préexistant puisque le risque de cancer du sein augmente avec l'âge."

La Société canadienne du cancer souligne par ailleurs que "l'hérédité et le mode de vie ont beaucoup plus d'influence sur le risque de cancer du sein que la pilule".

Tous types de cancers confondus, 40% des cas et 35% des décès pourraient être évités par une modification de nos comportements, précise l'Institut national du cancer. Soit 140 000 cas sur les 355 000 diagnostiqués chaque année.

Faut-il arrêter la pilule passé 30 ans ?

CERTAINES FEMMES sous pilule s'inquiètent de prendre des hormones pendant trop longtemps. Les risques cardio-vasculaires et de cancer de sein augmentent-ils avec l'âge et l'utilisation de certaines méthodes contraceptives.

Les femmes qui souhaitent arrêter la pilule parce qu'elles estiment avoir pris des hormones trop longtemps ne sont pas rares. Pourtant, si elle est bien tolérée, il n'y a aucune raison de changer de méthode de contraception. "Nous ne sommes pas dans le compte d'années de prescription, c'est une idée reçue, juge Béatrice Guigues, vice-présidente du Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF). Peut-être que c'est lié à l'ambiance actuelle de défiance vis-à-vis de la pilule."

"Devoir arrêter la pilule à 30 ans est un mythe, réagit pour sa part Martin Winckler, médecin généraliste qui répond sur son site à de nombreuses questions sur la contraception. Je pense que c'est une limite arbitraire qui correspond à l'idéologie générale que les femmes doivent avoir des enfants à 30 ans."

Fumeuses, faites le point avant 35 ans

Mais existe-t-il un "âge de péremption" pour prendre la pilule contraceptive? Si la patiente ne présente pas de facteur de risque et que sa méthode de contraception lui convient, il n'y a aucune raison pour en changer. Sauf pour les fumeuses: "A partir de 35 ans, il faut impérativement choisir entre fumer ou prendre une contraception contenant des oestrogènes, c'est-à-dire certaines pilules mais aussi les patchs et les anneaux vaginaux, à cause du risque d'infarctus du myocarde.

Tabagisme mis à part, "l'augmentation des risques cancéreux et cardio-vasculaires avec l'âge et la préménopause doivent amener à réévaluer l'adéquation de la méthode contraceptive utilisée à partir de 35-40 ans", recommande la Haute autorité de santé (HAS). Mais, "une femme de 40 ans qui n'a aucune complication, pas de facteur de risque et dont la méthode contraceptive lui convient peut continuer à prendre un oestroprogestatif", précise le Dr Michel Laurence, chef du service des bonnes pratiques professionnelles à la HAS.

INTERACTION PILULE-CANCER DU SEIN

Quant au risque de cancer du sein, "nous sommes toujours en attente d'études plus poussées sur un lien avec la prise de pilule", souligne Béatrice Guigues. "Mais deux hypothèses plausibles font aujourd'hui consensus, explique Marc Espié, oncologue et directeur du Centre des maladies du sein à l'hôpital parisien Saint-Louis. La pilule n'augmente pas, toutes femmes confondues, le risque de cancer du sein. Cependant, il existe un petit surrisque chez celles qui présentent déjà des cellules cancéreuses indétectables: la pilule pourra contribuer à les faire pousser plus vite. L'autre hypothèse, c'est qu'il y aussi un surdiagnostic chez ces femmes sous pilule puisqu'elles consultent régulièrement et sont mieux dépistées. Au-delà de 45, il y a plus de risque que la pilule interagisse avec un cancer du sein préexistant puisque le risque de cancer du sein augmente avec l'âge."

La pilule, une protection contre certains cancers

La contraception oestroprogestative orale a par ailleurs un effet protecteur contre le cancer colorectal, mais aussi le cancer des ovaires et de l'endomètre. En ce qui concerne ces deux derniers, les bénéfices de la prise de pilule durent jusqu'à quinze ans après l'arrêt de la méthode.

Utiliser cette méthode contraceptive pendant des années permet en outre d'augmenter les chances d'avoir un bébé pour les patientes atteintes d'endométriose, une maladie douloureuse qui touche une femme sur dix et constitue la première cause d'infertilité féminine.

CONFÉRENCE DE PRESSE SUR LA TENUE DE LA 11e ÉDITION DU FESTIVAL DE DJEMILA

La jeunesse algérienne et arabe sur scène

Une conférence de presse a eu lieu hier au club des médias à la salle Atlas, pour annoncer les grandes lignes de la tenue de la 11e édition du Festival de Djemila fixée du 13 au 22 de ce mois d'août. Cette rencontre avec la presse a été animée par Samir Meftah, directeur de la communication à l'Office national de l'information et de la culture, secondé par ses proches collaborateurs.



C'est d'ailleurs l'Office national de la culture et de l'information qui organise ce festival de Djemila sous le haut patronage du Président de la république et sous l'égide du ministre de la Culture ainsi que du wali de Sétif. «Nous avons placé cette nouvelle édition sous le signe de la jeunesse avec des plateaux artistiques composés principalement de jeunes talents» précise Samir Meftah qui enchaîne : «Ces jeunes talents ne signifient point des artistes peu connus du public, mais vraiment des têtes d'affiche adulés par notre public. Nous sommes bien placés pour juger de la popularité de ces jeunes artistes étant donné qu'en notre qualité d'organisateur de spectacles, nous connaissons pertinemment ceux qui drainent les foules». M. Meftah parlait de notre monde artistique national quant aux chanteurs arabes invités, il déclare : «Les jeunes artistes des neuf pays arabes que nous avons invités, s'ils ne se sont pas encore produits sur scène en Algérie, sont véritablement connus par notre public par les émissions des chaînes satellitaires arabes». On peut citer quelques noms des riches et denses plateaux programmés au cours de dix soirées sur la scène du théâtre antique de Djemila.

Concernant nos artistes nationaux qui viennent des différentes régions du pays réunissant tous les genres de notre patrimoine régional musical, il s'agit entre autres de Kader Japonais, Imad Amir, Abdelkader Ada, Hachem Khalili Hamidou, cheb Zinou, Cheb Amine, Nour Chiba, Djamila, Souad Asla, Naïma Ababsa, Cheb Abbas, Djelloul Merga, Sofiane Zikam, Cheb Didin. Du côté des pays arabes, sont à l'affiche Ridha Abdellah d'Irak, Diana Karazon, Ali el Deek, Fairouz Mint Simali, Nabiha Karouli ainsi que le spectacle Saleh Edddine El Ayoubi de la troupe Innana. Ces artistes de la jeunesse arabe offrent un bouquet des nouvelles tendances de la musique d'aujourd'hui. Quant au ticket, il va de 300 à 700 dinars. Ce sont des prix symboliques étant donné les charges lourdes supportées par les pouvoirs publics. «Tout est mis en place pour assurer confort et sécurité aussi bien au public qu'aux artistes», précise Rabeâ Cheich boubakeur, membre de l'équipe de communication de l'ONCI. Les spectacles de cette édition du festival seront vus aussi bien à Constantine qu'au théâtre de plein air de Sidi Fredj.

Kamel Cheriti

CONSTANTINE 2015

Le roi du raï Khaled enflamme la scène de la salle Ahmed Bey

LE ROI DU RAÏ KHALED a enflammé dans la soirée de lundi dernier la scène de la salle Ahmed Bey à Constantine devant ses fans venus en grand nombre.

Sous un tonnerre d'applaudissements, le King a fait son apparition sur scène, embrasant l'atmosphère et donnant à la soirée un ton joyeux et énergique.

Gardant toujours son sourire, la voix chaude et puissante, Khaled, qui a rapidement conquis le public, a ravi tout l'assistance avec ses rythmes, sons et paroles tirées de son riche répertoire musical.

Pendant deux heures, Khaled qui a rendu la chanson algérienne en général et celle du raï en particulier populaire à travers le monde, a pu semer la joie parmi les constantinois à travers des chansons sur l'amour, la femme, la patrie et la vie donnant la preuve qu'il mérite son titre de «roi du rai». Avec un public extraordinaire de jeunes et moins jeunes, et des familles constantinoises, Khaled, accompagné de son orchestre, a donné un concert de haute facture et a enchaîné ses chansons fétiches comme «Yamina» et «Ana el maryoul» et «Bkit ala bledi» dans laquelle il a chanté la douleur de l'exil. Dans un rythme de plus en plus cadencé, le monarque incontesté du rai a subjugué le public avec «cheba ya cheba», «nsi nsi», «jatni braya» et «malha dik elbayda» ce qui a fait danser toute la salle. Enthousiaste, Khaled a également ébranlé la foule avec ses chansons inoubliables «rouhi ya wahrane», en hommage à sa ville natale Oran, «Bakhta», «hiya li bghat», «Samira» et « win el harba». Le King a surpris ses fans par une chanson intitulée «ana arabia», il a fait visiter sans visa le public vers tous les pays arabes. Khaled a fait monter l'ambiance avec «Didi» qui a été le point de départ de sa notoriété internationale et quand il a entonné merveilleusement «C'est la vie», la star a transporté la salle euphorisée, dansant en reprenant ce tube en chœur. Khaled Hadj Brahim a clôturé son concert avec sa chanson «Aicha» écrite par le compositeur français Jean-Jacques Goldman et qui a été adaptée en plusieurs autres langues puis il a repris «C'est la vie» avant de quitter la scène. Le public de la salle Ahmed Bey a vibré au rythme d'une soirée musicale totalement «dream» et peu ordinaire, tout le monde a partagé avec la star des moments rares. Le programme des soirées artistiques 2015 tracé par l'Office national de la culture et de l'information dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture a arabe» a donné lieu à des concerts animés par des chanteurs algériens et étrangers à l'instar : Ahmed Chawki (Maroc), Saber Rebai (Tunisie), Wael Jassar (Liban) et le chanteur canadien d'origine libanaise Massari.



SORTIR

FOIRE DU LIVRE
En collaboration avec l'Office Riad El Feth, la librairie la Renaissance organise une foire du livre durant les vacances d'été du 29/07/2015 au 10/09/2015 ; tous les jours de 9 h à 21 h.
Cette foire vise un large public et sera enrichie par les livres pour enfants, contes, livres d'activités et d'apprentissage, livres parascolaires pour tous les niveaux.

ARTS
Hachemi Ameur expose Anamorphoses et certitudes jusqu'au lundi 10 août. Galerie Hocine-Asselah, Alger.

PHOTO
1er Salon national de la photographie de la Soummam (Béjaïa) à Ifri Ouzellaguen (Ighzer Amokrane). Du mardi 18 au vendredi 21 août.
Exposition sur différents thèmes, ateliers, conférences et sorties.
Contact : Tel : 0799092426 / 0771957948
E-mail: association-focus@live.fr

LIBRAIRIE
Ouverture de la nouvelle librairie Folire. Le mardi 25 août. Boulevard des Martyrs, Alger.
Littérature jeunesse et ouvrages éducatifs.

PATRIMOINE
Manifestation culturelle Revivre notre patrimoine. Mardi 1er septembre. Alger. Après la réalisation du projet de réhabilitation du Palais des Raïs-Bastion, l'association Aladar accompagnée de partenaires algériens, se propose de ressortir des cartons le projet d'utilisation possible de ce patrimoine. En restant dans l'esprit d'André Ravéreau, elle propose une manifestation au sein du palais.

CINEMA
13e Rencontres cinématographiques de Béjaïa du samedi 05 au vendredi 11 septembre: Forum international de coproduction et de cofinancement Béjaïa film laboratoire (workshops, master classes, conférences, rencontre avec de potentiels partenaires internationaux). Les réalisateurs et les producteurs algériens ayant un projet (court-métrage, long-métrage, fiction, documentaire, animation, expérimental) sont appelés à y participer en s'inscrivant avant le 25 août 2015 à minuit. Dix projets seront sélectionnés. Consulter: projectheurts.com

AUDIOVISUEL
Salon international de la production audiovisuelle. Centre des Conventions d'Oran du lundi 21 au mercredi 23 septembre. De 10h à 20h.

MEDITERRANEE
Le Festival du cinéma méditerranéen est de retour à Annaba. Il est annoncé par le ministère de la Culture pour le jeudi 03 décembre sous le thème «Immigration clandestine». Son organisation est confiée au cinéaste Saïd Ould Khelifa, nommé commissaire.

BATNA : LE COMPLEXE OLYMPIQUE 1er NOVEMBRE DOTÉ DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS D'ENTRETIEN

LE COMPLEXE olympique 1er novembre 1954 de la ville de Batna dont le terrain est en réhabilitation, a été récemment doté d'un équipement d'entretien d'un coût de 60 millions DA, a indiqué lundi le directeur de cette infrastructure sportive, Zouheir Bekhouche. Une fois réceptionné, le terrain de ce complexe sportif, dont les travaux de réhabilitation sont menés à l'initiative du ministère de la Jeunesse et des sports, permettra aux clubs locaux de recevoir à partir de la prochaine saison sportive leurs concurrents dans les meilleures conditions possibles, a ajouté le même responsable. Le ministère de tutelle a agréé au titre du budget de l'année 2015 la fiche technique de mise à niveau du terrain du stade de ce complexe olympique, a ajouté le responsable. Des efforts sont menés afin de livrer le terrain dans les délais impartis et permettre ainsi d'y jouer le premier match de la saison, a indiqué M. Bekhouche.

APS

LIGUES 1 ET 2 (2015-2016) :

Désignation de personnes chargées de la sécurité pour certains matchs

LE PRÉSIDENT de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj a annoncé ce lundi à Alger, la désignation par son instance pour certaines rencontres du championnat de Ligues 1 et 2 Mobilis, de personnes chargées spécialement de l'aspect sécuritaire. Leur mission et leur relation avec les commissaires aux matchs ont fait l'objet d'une communication présentée par Rachid Medjiba, ancien arbitre international lors d'une rencontre d'information organisée à l'intention des commissaires aux matchs chargés de superviser les rencontres des compétitions nationales pour la saison 2015/2016. Présidée par Mahfoud Kerbadj, cette journée a réuni une cinquantaine de personnes constituées principalement de présidents de Ligues de wilayas et de régions.Dans une allocution d'ouverture, Kerbadj, a, de nouveau, précisé le rôle du commissaire au match, tout en insistant sur certains aspects liés à son comportement sur les lieux des matchs. Cette journée d'information a été marquée également par la présence de Khelil Hammoum, président de la Commission Fédérale et des arbitres, et Hamid Haddadj, président de la Commission de discipline.

FOUED KADIR DEVRAIT REBONDIR À ANGERS

Le milieu international algérien du Bétis Seville

FOUED KADIR, devrait être prêté au nouveau promu de la Ligue 1 française, SC Angers, rapporte mardi le site spécialisé Estadio
Deportivo. Le joueur s'est déplacé dimanche à Angers pour rencontrer le président du club d'origine algérienne Said Chaâbane, afin de trouver un accord relatif à son transfert, précise la même source. Les négociations ont atteint un stade avancé, selon Estadio Deportivo, qui souligne que Kadir (31 ans) refuse de rester au club andalou d'autant qu'il
est considéré comme un remplaçant en raison notamment de l'arrivée cet été du Néerlandais Rafael van der Vaart et du Brésilien Petros.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 DE FOOTBALL MOBILIS :

Qui suivra la voie de l'USM Blida, le DRB Tadjenanet et le RC Relizane ?



Le coup de starter du Championnat national de Ligue 2 de football Mobilis, pour la saison 2015-2016 aura lieu ce vendredi, et le moins que l'on puisse dire à la lecture de la composante des cylindrées invitées à animer cette division est que le championnat de la Ligue 2 sera très relevé.

Et pour cause, outre les anciens pensionnaires à ce niveau de l'anti chambre de l'élite, on retrouvera six nouveaux locataires ayant déjà un passé à ce niveau. Il s'agit bien sûr des trois promus : le PAC, la JSMS et l'OMA ainsi que les trois équipes reléguées de la Ligue 1, l'ASO, l'USMBA et le MCEE. C'est tout dire du niveau qui devrait caractériser cette édition 2015-2016. On aura en tout la présence de dix ex-pensionnaires de l'élite. Pas la peine de prédire une rude bataille et pour l'accession et pour la relégation. Des débats qui s'annoncent d'ores et déjà très passionnants. Pour peu que le fair-play l'emporte et ne laisse pas de place aux malheureux scénarios de violences que l'on a eu par le passé. En somme, les férus du ballon rond seront gâtés tout le long de cet exercice car au programme figurent de belles affiches et des derbys explosifs et où il sera très difficile de prédire avec exactitude les prétendants à l'accession dans une compétition qui ne laisse désormais que peu de place à la logique. Seul le terrain devrait faire la différence pour désigner les trois heureux qui suivront la voie royale empruntée la saison dernière : l'USM Blida, le DRB Tadjenanet et le RC Relizane. Les spécialistes de la Ligue 2 s'accordent déjà à placer les relégués de Ligue 1 comme les grands favoris au podium final. L'ASO, l'USMBA, et le MCEE avec l'expérience qu'ils ont en plus, ne devraient pas voir l'accession leur échapper. Ces trois clubs semblent au-dessus du lot et il faudra vraiment cravacher pour les empêcher de retrouver l'élite. Les Chélifiens avec les renforts acquis et le capital expérience de ses joueurs cadres sont bien partis pour redonner le sourire à leur Djaouarehs. Pour peu que les dirigeants du club ne commettent les mêmes erreurs de la saison écoulée. C'est le cas de le dire, aussi, pour El Kheddra de la Mekerra. L'USMBA qui joue à l'ascenseur a été victime d'une gestion catastrophique la saison écoulée. Même si le recrutement a fait l'objet de quelques réserves, il n'en demeure pas moins que le club phare de la wilaya de Sidi Bel-Abbès semble bien armé en se basant sur un atout important : l'expérience. Le MC El-Eulma troisième candidat en force pour un retour dans la cour des grands paraît le mieux placé si l'on considére que sur le plan compétitif Babya a déjà une avance sur ses rivaux. Les Vert et Rouge d'El Eulma sous la houlette du coach Hadjar sont plus en jambes après avoir pris part à la phase de poules en Ligue des champions d'Afrique. Il reste là aussi aux gars de Saint Arnaud de bien gérer leur crise intestine comme celle qui vient d'ébranler le club après la démission du nouveau président Harkat. Tout comme il faudra aussi côté effectif, compenser le départ de deux atouts considérables, Derrardja parti au MCA et Chenihi qui est allé monnayer son talent au Club Africain. Les nouveaux bleus, pour ne pas dire les revenants de cette division que sont le PAC-JSMS-OMA seront attendus au tournant. Le Paradou, fidèle à sa tradition, ne veut pas brûler les étapes et mise sur la stabilité de son encadrement technique et de la qualité de ses académiciens pour réussir une bonne saison et, pourquoi pas, aller taquiner les prétendants. Pour sa part, la JSMS et son V noir légendaire continue de survivre aux diverses difficultés rencontrées chaque année pour entamer la préparation d'intersaison. Les Skikdis vont compter cette fois-ci sur la rigueur du coach Mechiche pour redorer le blason à l'équipe qui a vu naître les frères, Bouchache, Oudjani, Naim et l'inégalable, feu Aissa Draoui, pour ne citer que ceux-là. Après une petite tempête qui a souffle sur le club avant l'entame de la préparation tout semble rentrer dans l'ordre pour les V noir notamment avec l'arrivée de nouveaux éléments. En tous les cas, les Skikdis visent en premier le maintien, en attendant mieux. Enfin, l'OMA est passé par une zone de turbulences avant l'intervention du président de l'APC lequel a remis de l'ordre dans la maison. Dans le lot des outiders aux dents longues, on retrouvera encore une fois l'OM, le CABBA, le CRBAF le MCS et le CAB. L'O Médéa, en dépit de son bon parcours la saison écoulée, en ratant d'un cheveu l'accession, a choisi à son tour de recomposer son groupe. Avec Youcef Bouzidi à la barre technique et une dizaine de nouvelles recrues, les Médéens ont fait le bon choix pour concrétiser le rêve de leur formidable public. Les Sauterelles du Ahly de Bordj Bou Arreridj peuvent aussi avoir leur mot à dire, également, rien qu'à voir leurs fans ne jurer déjà que par un retour dans la cour des grands. L'apport du public bordji et le savoir-faire de son coach peuvent être de grands atouts à condition que l'équipe dirigeante elle aussi joue le jeu et cesse ces guerres intestines. La formation d'Aïn Fekroun, qui avait flirté avec la zone rouge la saison passée, a décidé à son tour de faire le grand ménage en recrutant plus de dix nouveaux joueurs pour insuffler du sang neuf à l'équipe. Le retour de l'entraîneur, Azziz Abbès, peut être d'un grand apport pour le CRBAF dans la mesure où la maison d'Ain Fakroun ne lui est pas inconnue. Le MCS, lui, sera face à son destin. L'entraîneur Mihoubi, appelé à la rescousse et les nouvelles recrues seront-ils à la hauteur pour répondre aux vœux des inconditionnels du Mouloudia ? A Batna, plus particulièrement du côté du CAB, on part dans l'inconnu dans la mesure où le Chabab vient d'ouvrir une nouvelle page avec la venue du coach Bouaratta. Une chose est sûre, on a applaudi l'arrivée du technicien constantinois qui ne badine pas avec la discipline.

Ce qui favoriserait à mettre sur pied un groupe capable de relever le défi. L'USC et la JSMB , ces deux ex-pensionnaires de la Ligue 1 devraient se contenter pour leur part de reconstruire un groupe solide en prévision de la saison d'après, sans plus. Les Chaouis du boss Yahi dispose d'un groupe rajeuni qui peut jouer les troubles-fêtes. La JSMB, quant à elle, a passé une période estivale des plus mouvementées où le club était au bord de l'implosion avant l'élection d'un nouveau président qui a pris les choses en mains. Le choix de Ghimouz à la barre technique a fait évoluer la situation dans le bon sens. L'ABS-ASK-USMMH, aux moyens limités se contenteront pour leur part de jouer le maintien à tout prix . Les Diables rouges du Khroub, secoués par une crise financière, n'ont pas fait de folies durant le mercato.

S. S.

APRÈS LA 4ÈME JOURNÉE DE LA LDC (POULE B)

El Merreikh surclasse l'ES Sétif et prend option derrière l'USM Alger

Lors de la seconde confrontation de la poule B jouée dimanche dernier dans le chaudron d'Oumdorman, la formation d'El Merreikh s'est imposée face au champion d'Afrique en titre, à savoir l'ESS et s'empare de la seconde place en solo et prend du coup une sérieuse option de figurer dans le dernier carré.

Au terme de la 4ème journée, il semble que les Soudanais d'El Merreikh affichent sérieusement leurs intentions de jouer à fond leurs cartes dans cette prestigieuse compétition et le fait de se montrer intraitable dans leur jardin et devant leur nombreux public acquis à leur cause confirme leurs ambitions. D'ailleurs, c'est sur le même tarif que le MCEE et l'ESS se sont inclinés dans le mythique stade d'Oumdorman avec une coïncidence un peu particulière, à savoir l'expulsion de Nâamane (pour El Eulma) et Khenniche (pour l'Entente) obligeant leurs coéquipiers à jouer en infériorité numérique, ce qui rendit leur tâche difficile face à un adversaire soudanais déterminé. En outre, les protégés de l'entraîneur Garzitto sont en train de monter en puissance comme l'atteste leurs performances allant crescendo puisqu'ils se sont emparés de la seconde place écartant temporairement l'Aigle Noir d'Aïn Fouara de la course, un des prétendants pour le sacre. De plus, ils vont mettre la pression sur le leader de la poule, en l'occurrence l'USMA, qu'ils accueilleront lors de la dernière journée pour essayer de déloger les gars de Soustara de leur fauteuil. Ce qui présage une lutte serrée lors des deux prochaines journées pour désigner les deux heureux élus pour le carré d'as. Le moins que l'on puisse dire, est que les Usmistes sont avertis et devront prendre leurs devants pour déjouer les plans de la bande à Garzitto.



L'AIGLE NOIR NE DÉSESPÈRE PAS

Le moins que l'on puisse dire c'est que l'Entente de Sétif est loin de ses performances de la saison écoulée qui lui ont permis de monter sur le toit de l'Afrique car les gars des Hauts Plateaux nous ont habitués à de belles prestations hors de leurs bases. Mais leur sortie ratée dimanche soir à Oumdorman pourrait remettre en cause la politique du président Hamar en matière de recrutement lorsqu'il a libéré des joueurs expérimentés et les remplacer par des jeunes (moyenne d'âge de l'équipe est de 23 ans), un facteur qui a fait la différence lors de cette confrontation face à El Merreikh, jugée capitale pour les Algériens de Sétif. Relégué à la 3ème place avec un retard de trois longueurs sur le second, les coéquipiers de Delhoum conservent encore des chances de valider leur billet pour le dernier carré, à condition qu'ils engrangent la totalité des points mis en jeu pour les deux derniers rounds tout en attendant un coup de pouce des autres représentants algériens. Il faut reconnaître que les protégés de Madoui sont tenus de faire des calculs pour le reste des matches du groupe B. Certes, la mission s'annonce difficile, mais loin d'être impossible… Pourvu que la formation Noir et Blanc retrouve son second souffle ! une arme qui, depuis des lustres, a été tranchante et efficace.

Nassim A.

RC RELIZANE NOUVEAU PROMU DE LA LIGUE1:

Le maintien parmi l'élite comme objectif

LE RC RELIZANE, nouveau promu en Ligue 1 professionnelle de football dont le championnat démarre jeudi, s'est fixé le maintien comme principal objectif pour son retour parmi l'élite. Après plusieurs saisons au purgatoire, le Rapid a préféré commencer par "instaurer des bases solides avant de prétendre jouer les premiers rôles", selon la direction du club. Durant l'été, après l'accession en Ligue 1 (en compagnie de l'USM Blida et du DRB Tadjenanet), le RCR a procédé à la libération de quelques joueurs et a engagé de nouvelles recrues. Parmi les éléments qui ont quitté le club, le meilleur buteur de Ligue 2 la saison dernière, Kheireddine Merzougui (17 buts), parti au MC Alger.
Côté recrutement, le club a enregistré l'arrivée de plus de 10 nouvelles recrues dont certaines possèdent une expérience non négligeable dans le haut niveau, à savoir Mohamed Zidane (ASM Oran), Adel Djerrar (CAB Bou Arréridj), le gardien de but Zaidi Mustapha (Olympique Médéa), Bitam Abderrazak (CA Batna), Kherbache Smail (CAB Bou Arréridj), Mohamed Tiaiba (USM El Harrach), Nabil Yalaoui (CRB Ain Fekroun), Farés Benabderrahmane (CAB Bou Arréridj), Bouazza Krachai (WA Tlemcen), Abderrahmane Bourdim, lÆIvoirien Fabrice Elysée Kouadio dit "Manucho", prêté pour une saison par l'USM Alger, Abdeldjabbar Akrour et Fayçal Moundji (Olympique Médéa) ainsi qu'Amine Touahri (NA Hussein Dey). Le club a effectué un regroupement d'une semaine à l'école des sports olympiques d'El Baz de Sétif, ponctué par des matchs amicaux face à la JSM Béjaia et le MC El Eulma. Lors de ce stage, les coéquipiers de Zidane ont affiché une bonne forme, augurant d'une entrée en matière intéressante et à suivre pour les amoureux du Sariî en ligue 1. "Lorsqu'on est dans un championnat de ligue 1, on doit se préparer comme il le faut", a confié l'entraîneur Omar Belatoui. "Le RC Relizane va devoir cravacher dur pour assurer son maintien parmi l'élite", a déclaré, de son côté, le nouveau président du RCR, Hakim Bouhanni, avant d'ajouter : "J'ai un groupe très attentif, qui a une volonté de bien faire. En somme, nous avons fait une bonne préparation". Le programme de préparation a été bien étudié afin que l'équipe soit au top le 15 août, pour se mesurer, à Tadjenanet, à l'autre promu du championnat, le DRBT, lors de sa première sortie.
Les amoureux du club, qui assistent fièrement à une montée fulgurante du Rapid dans les dernières années, croient encore à un autre exploit des "Vert et blanc".

SLIMANI ESPÈRE RESTER AU SPORTING LISBONNE

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN Islam Slimani, convoité par West Ham (Premier League), a exprimé son souhait de rester au Sporting Lisbonne avec qui il vient de remporter la Supercoupe du Portugal contre Benfica. "Si j'espère rester au Sporting? Oui, je l'espère, je suis heureux ici", a lâché Slimani au micro de la Radio Télévision portugaise (RTP). L'ancien joueur du CR Belouizdad entame sa troisième année au Sporting. Sous contrat avec le club de la capitale portugaise jusqu'en 2017, l'attaquant algérien intéresse plusieurs clubs notamment West Ham .

FC VALENCE : ECHEC DES PREMIÈRES NÉGOCIATIONS POUR LE PROLONGEMENT DU CONTRAT DE FEGHOULI

LE CLUB espagnol du FC Valence et le représentant du milieu international algérien Sofiane Feghouli n'ont pas trouvé un accord lors du premier round de négociations pour le prolongement du contrat de l'Algérien qui court jusqu'en juin 2016, rapporte lundi le site Super Deporte. Selon la même source, les négociations ont buté sur le plan financier. L'international algérien aurait exigé une revalorisation salariale au même titre que le capitaine d'équipe Dani Parejo, pour prolonger son bail, au moment où Feghouli reçoit 2.1 millions d'euros bruts par an. De son côté, l'entraîneur du FC Valence Nuno Esperito suit avec attention le dossier Feghouli et veut finaliser rapidement le nouveau contrat du milieu algérien, d'autant qu'il le considère comme un cadre au sein de l'équipe des "chauves-souris".
Cadamuro en route pour l'Apoël Nicosie
Le défenseur international algérien, Liassine Bentaiba Cadamuro, dont le contrat a été résilié par la Real Sociedad (Liga/Espagne), intéresse le club chypriote de l'Apoël Nicosie en vue d'un éventuel transfert cet été, rapporte lundi le site spécialisé gipuzkoasport. D'après la même source, Cadamuro (se trouve en contact avec le champion de Chypre en titre pour occuper le poste de latéral droit, selon les besoins définis par l'entraîneur portugais du club Domingos Paciencia. Cadamuro intéresse également les clubs français de Montpellier, Gazélec Ajaccio et Angers, selon la presse française.

LIGUE 1 MOBILIS (1RE JOURNÉE) : ASM ORAN-USM BLIDA DÉLOCALISÉ AU STADE HABIB-BOUAKEUL

LE MATCH ASM ORAN-USM BLIDA, entrant dans le cadre de la 1re journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, a été délocalisé du stade Ahmed Zabana au stade de Habib-Bouakeul d'Oran, samedi prochain (17h00), rapporte lundi la Ligue du football professionnel (LFP). Par ailleurs, le coup d'envoi du derby algérois entre le MC Alger et le CR Belouizdad, prévu jeudi au stade Omar-Hamadi, est maintenu à 18h00. Six rencontres de la première journée de la Ligue 1 sont programmées pour samedi 15 août, tandis que celle mettant aux prises l'USM El Harrach à la JS Saoura, a été avancée à vendredi 14 août et aura lieu au stade du 20-août 1955 d'Alger. Le stade du 1er novembre d'El-Mohammadia où sont habituellement domiciliés les Harrachis, n'étant pas encore homologué.

ARRÊTÉ APRÈS AVOIR "LIKÉ" SON AVIS DE RECHERCHE



RECHERCHÉ depuis janvier dernier dans l'Etat américain du Montana pour vol et usage de faux, Levi Charles Reardon, 23 ans, a pu être retrouvé grâce son insolence et une bonne dose de naïveté.
Le malfaiteur en cavale a en effet eu l'audace et la stupidité de "liker" son propre avis de recherche publié par la police sur Facebook. Une action insensée qui a évidemment permis aux enquêteurs de rapidement retrouver la trace du suspect.
Levi Charles Reardon a finalement été arrêté sans incident dans la petite ville de Great Falls.

UN "MINI-REQUIN" MIS AU JOUR



QUAND on pense à un requin, on pense instinctivement à cette créature effrayante des "Dents de la mer", pas à ce spécimen aussi mini que mignon.
Malgré sa petite taille et son air inoffensif, il appartient bien à la famille des requins. Ce spécimen rare a été baptisé "requin de poche" en raison du fait qu'il tient dans une poche mais aussi qu'il dispose d'un orifice semblable à une poche au-dessus de la nageoire. Il a été identifié par des scientifiques de la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration), une agence fédérale américaine focalisée sur l'état des océans et de l'atmosphère.
"Le requin poche que nous avons trouvé ne mesurait que 14 centimètres et il s'agissait d'un jeune mâle", précise Mark grace qui l'a étudié dans un laboratoire de Pascagoula dans le Mississippi.
Le petit poisson cartilagineux, pêché en 2010 au large de la Lousiane, attendait depuis lors dans un congélateur d'être étudié.
Avant lui, seul un spécimen semblable avait été pêché dans les eaux du Pérou il y a... 36 ans. C'est dire si la nature nous réserve encore des surprises.

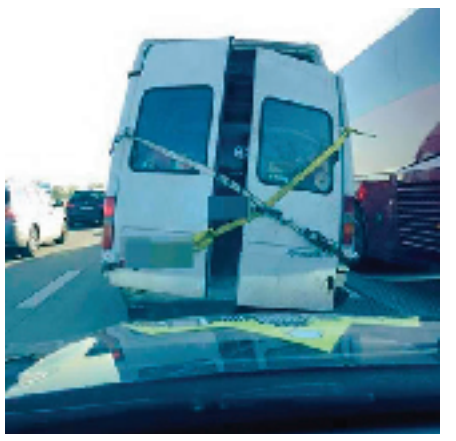
ELLE SE MARIE EN PLEIN ACCOUCHEMENT



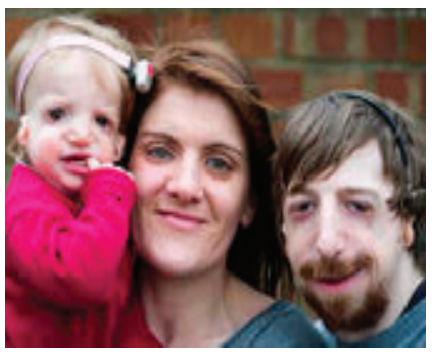
ELLE DIT OUI à l'homme de sa vie dans la salle de travail. 2h30 après, bébé était né.
Ils tenaient à la date du 25 avril pour se marier et pour cause: c'est un 25 avril que leur histoire d'amour a commencé.
Samedi dernier, Coralie et Ludovic étaient donc prêts à se dire "oui".
Le couple n'avait pas opté pour la facilité: la future épouse était en toute fin de grossesse avec une date d'accouchement prévue pour le 2 mai.
Mais la nature est capricieuse: Coralie a ressenti les premières contractions samedi matin. Bébé ne voulait plus attendre, il voulait faire partie de la fête. Direction l'hôpital et tant pis pour la cérémonie...
C'est en tout cas ce qu'ils imaginaient. Mais le père du marié a pris les choses à bras le corps et a fait des pieds et des mains pour déplacer le mariage. A 11h30 du coup, le beau-père de Coralie avait réuni sept invités (les plus proches et l'adjointe au maire) dans la salle de travail de la maternité de Laval (France). "À midi, le mariage était prononcé", explique Coralie au journal Sud-Ouest. "Il était temps car le col était ouvert de 7 cm..."
2h30 plus tard, "à l'heure prévue pour le mariage", Iris a pointé le bout de son nez à la plus grande joie de ses parents, fraîchement mariés. Voilà un 25 avril qu'ils ne risquent pas d'oublier.

VOUS NE DEVINEREZ JAMAIS CE QUE CACHE CETTE CAMIONNETTE

DES MEUBLES, des encombrants? Non! C'est une voiture, à savoir une Volkswagen Polo, que cette camionnette blanche transportait sur l'E17 entre Courtrai et Gand tout à l'heure. Visiblement, il a fallu forcer un peu pour y arriver, mais le véhicule a pu rentrer de justesse. Les portes arrière de l'utilitaire sont, elles, à réparer mais avec deux bonnes sangles, le conducteur espère sans doute que la police n'y verra pas d'objection si elle le croise. On espère néanmoins qu'il n'y a plus de passager dans la VW. Une nouvelle forme de covoiturage, peut-être?



CET HOMME AVAIT-IL LE DROIT DE FAIRE UN ENFANT?



UN PAPA qui souffre d'une terrible maladie lui déformant dramatiquement le visage défend sa décision d'avoir voulu faire un bébé, en sachant que l'enfant souffrirait du même mal. Simon Moore souffre du syndrome de Treacher Collins. L'homme de 30 ans n'a pas de pommettes, est sourd et est sans cesse dévisagé dans la rue.
Quand son épouse, Vicky, est tombée enceinte suite à une fécondation in vitro, ils ont décidé de garder l'enfant. Des analyses avaient pourtant montré que le bébé avait hérité de l'état de son père.
Le couple a donc eu une fillette, Alice. Elle a le visage défiguré, des problèmes pour manger et certains estiment que Simon n'aurait jamais dû faire un enfant, vu son état. "Je n'ai jamais voulu ça pour Alice", explique-t-il à la presse britannique. "Mais nous savions qu'elle serait entourée de gens qui l'aimeraient comme elle est. Elle a changé ma vie. C'est la petite fille de son papa et je lui dirai chaque jour qu'elle est belle."
Le couple ne savait pas dans quelle mesure l'enfant serait touché. "Elle pouvait avoir un léger problème d'audition ou naître sans visage du tout. Les médecins nous ont soutenus." Vicky précise que certes, son mari est malade mais ça ne l'empêche pas d'être "formidable".
La famille fait face aux quolibets. "Notre voisin nous a dit que nous étions cruels de l'avoir mise au monde. Mais elle est notre petit ange, nous ne regrettons rien."

LE BRAS À SELFIE POUR ÉGOTISTE SOLITAIRE



FASCINÉS par l'émergence de la perche à selfie, deux artistes ont décidé d'exploiter le phénomène social pour le pousser au-delà des limites du ridicule...
Les artistes et designers Aric Snee et Justin Crowe ont trouvé la solution pour les acharnés du selfie en manque d'amis: un bras remplace la perche habituelle et donne l'illusion d'être accompagné.
Il s'agit évidemment ici d'une extrapolation sarcastique et humoristique sur le thème bien plus préoccupant de l'égotisme social en vogue actuellement. Il n'est donc pas destiné à la vente. Selon Designboom, les deux créateurs annoncent toutefois la commercialisation de dix prototypes.
Une oeuvre d'art en somme, reflet ironique de son époque. Pour l'acquérir, l'acheteur devra tout de même débourser, édition limitée oblige, la somme non négligeable de 6.200 dollars (5.550 euros). Moins marrant tout à coup...

Le saviez-vous

IL EXISTE UNE BIÈRE ÉCOSSAISE QUI EST PLUS FORTE QUE LA VODKA !



La brasserie Brewmeister, dirigée par Lewis Shand et John Mackenzie, a battu en 2013 le record de la plus forte bière du monde, en créant la Snake Venom (venin du serpent) avec 67.5% d'alcool soit dix fois plus forte qu'une bière normale.
C'est leur propre record qu'ils ont battu, puisqu'avant la conception de cette bombe, les propriétaires de cette brasserie ont créé une bière du nom d'Armageddon qui contient 65% d'alcool, cependant les fans ont trouvé cette bière trop légère à leur goût, d'où la création de la Snake Venom.
Cette bière n'est pas un moyen pas cher pour se saouler puisqu'une bouteille de 275ml de cette dernière coûte environ 80 dollars.

Twitter et Apple vont resserrer leurs liens grâce à Spotlight

Lors de l'annonce de ses résultats financiers pour le premier trimestre 2015, Twitter a dévoilé qu'un partenariat était en cours de signature avec Apple pour intégrer le contenu de Twitter dans Spotlight.

Il fallait bien trouver quelque chose de positif pour Twitter pour ne pas avoir le moral en berne lors de l'annonce de ses résultats financiers une nouvelle fois mauvais. Dick Costolo, CEO du réseau social à l'oiseau bleu, vient en effet d'annoncer à la hâte le bilan de l'entreprise pour le trimestre écoulé alors que ces derniers venaient de fuiter sur la toile. L'occasion pour lui de dévoiler un futur partenariat entre Twitter et Apple pour intégrer le réseau social dans la recherche Spotlight des appareils à la pomme.



Twitter débarque dans Spotlight

Sans entrer dans les détails, Costolo a en effet annoncé que le contenu de Twitter allait être intégré plus profondément dans la recherche Spotlight d'Apple. Jusqu'à maintenant, le moteur de recherche interne aux différents systèmes d'exploitation d'Apple renvoie surtout des résultats du contenu présent sur l'appareil et, depuis Yosemite, des informations provenant de Wikipedia, Bing ou encore iTunes.
Twitter est lui aussi de la partie mais il faut prendre la peine d'ajouter un hasthag ou une mention pour que Spotlight comprenne que l'on veut effectuer sa recherche sur le réseau social, et le contenu proposé sera en rapport qu'avec le compte Twitter de l'utilisateur.
Ce nouveau partenariat, qui est toujours en cours de négociation selon Costolo, pourrait élargir ces résultats de recherche.

Mauvais résultats financiers pour Twitter

Pour Twitter, ce partenariat permettrait d'élargir son audience et attirer toujours plus d'utilisateurs sur sa plateforme. C'est aussi dans cette optique que les Tweets apparaîtront dans le moteur de recherche de Google à partir du mois prochain.
Reste à savoir si ces mesures permettront à Twitter d'enfin afficher des comptes à l'équilibre. Une nouvelle fois, Dick Costolo a annoncé des résultats en deçà des attentes du marché, avec un chiffre d'affaires de 436 millions de dollars sur le premier trimestre 2015 au lieu des 456 millions attendus. De mauvais chiffres imputables « aux résultats décevants de nos placements publicitaires directs » selon Costolo. La sanction a été immédiate pour Twitter puisque le titre a plongé à la bourse de Wall Street.

Les tablettes ne font plus recettes



POUR LE DEUXIÈME trimestre consécutif, les ventes mondiales de tablettes ont régressé. C'est ce que révèle, après analyses, les cabinets de recherche IDC et Strategy Analytics. Toutefois, ils entrevoient des zones de croissance.
A la sortie de l'iPad en 2010, le marché mondial des tablettes avait explosé. Ce n'est plus le cas depuis le dernier trimestre 2014. La baisse des ventes qui s'était amorcée en fin d'année dernière se poursuit au premier trimestre 2015. Toutefois, certains appareils, notamment les tablettes intégrant une puce de téléphonie mobile font de la résistance.

Recul des ventes de tablettes depuis 6 mois

D'après les chiffres fournis par le cabinet de recherche IDC, les ventes mondiales des tablettes avaient régressé de 3,2% au quatrième trimestre 2014. Cette tendance se confirme au premier trimestre 2015, elles reculent de 5,9% en comparaison avec la même période, l'année précédente. Seulement 47,1 millions d'unités ont été vendues.
Toutefois, toutes les tablettes ne sont pas concernées, en effet, à en croire Jean Philippe Bouchard, un analyste d'IDC, « le ralentissement du marché des tablettes que nous avons vu le trimestre dernier continue de se ressentir, mais nous voyons quelques zones de croissance commencer à se matérialiser ».
Les tablettes qui intègrent une puce de téléphonie mobile et qui donc ne dépendent pas que du WiFi pour se connecter à Internet montraient des performances meilleures que le reste du marché.
Les appareils « 2-en-1″ comme par exemple les PC portables dont l'écran pivote pour se transformer en tablette « représentent encore une petite portion du marché global, mais la croissance dans ce créneau est stupéfiante avec des fabricants comme Asus, Acer et E-FUN capables d'offrir des produits à très bon prix; et des fabricants comme Microsoft qui soutient la croissance dans le haut de gamme avec des appareils comme la Surface Pro 3″ faisait remarquer Jitesh Ubrani, un autre expert de chez IDC.

Apple toujours numéro 1 avec son iPad

Même si les ventes d'iPad ont fortement ralenti avec une baisse de 22,9% sur un an, la marque à la pomme reste leader du marché mondial des tablettes avec 26,8% de parts de marché au premier trimestre.
En deuxième position on retrouve son rival de toujours, le groupe sud-coréen Samsung avec 19,1% de parts de marché et un recul des ventes de 16,5%. Le chinois Lenovo occupe la dernière place du podium avec 5,3% de parts de marché. Par contre le groupe a vu ses ventes progresser de 23%.

HOLOLENS : LE POINT SUR LE CASQUE HOLOGRAPHIQUE PRÉSENTÉ PAR MICROSOFT

MICROSOFT a profité de la conférence Build 2015 pour en dire plus sur son casque holographique le HoloLens. La firme de Redmond préfère parler d'"ordinateur holographique".
3 mois après l'annonce par Microsoft du développement d'un casque holographique, c'est lors de la conférence Build 2015 que plus de détails ont été révélés sur le HoloLens. Les journalistes et développeurs présents à cet évènement ont même pu tester cet « ordinateur holographique ».

HoloLens : un point sur le hardware embarqué

Bien que selon Microsoft le casque holographique soit encore au niveau de prototype, on a de quoi penser que le modèle présenté lors de la conférence serait très similaire au modèle définitif. Le casque est plus petit que l'Oculus Rift et léger. Tout le hardware est



concentré sur l'avant. On trouve un micro pour exploiter les commandes vocales, un capteur de profondeur pour calculer l'environnement, des caméras bien sûr et pour la mesure de l'inertie il faudra compter sur un gyroscope, un accéléromètre et un magnétomètre. Pas de présence de câble ni de connectique pour relier l'appareil à un PC ou à un smartphone, il est vraiment autonome. Aucune information n'a été dévoilée sur l'autonomie de la batterie qui est intégrée pour faire fonctionner tous ces éléments ni sur la puissance du processeur et de la carte graphique.

Compte rendu sur les premiers tests

Plus de 200 journalistes étaient attendus à cette conférence qui dure 2 jours et qui a lieu à San Francisco. Ceux qui l'ont testé ont pu rendre compte de leur expérience dans des articles sur le web. Rappelons que la technique holographique consiste à présenter à l'utilisateur, dans son champ de vision, des objets en 3 dimensions directement intégré dans l'environnement perçu par celui-ci. Sur le site web 20minutes on pouvait lire que le champ de vision augmenté apparait réduit et que pour profiter pleinement de l'effet holographique il faut bouger la tête, « l'illusion n'est plus là en vision périphérique » si l'on ne bouge que les yeux. Les objets de l'environnement de l'utilisateur sont très bien intégrés mais les textures des objets virtuels restent basiques. Enfin, selon le testeur de 20minutes, l'utilisation ne donne pas mal au crâne.

LES SIGNAUX RADIOS EXTRATERRESTRES PROVENAIENT D'UN MICRO-ONDES !



Depuis plusieurs années, des scientifiques australiens menaient des recherches sur des « sursauts radios rapides » provenant de l'espace avant de se rendre compte que des fours à micro-ondes en était en fait la cause.
Fallait-il dévoiler l'information tant celle-ci relève du fail intergalactique ?! Depuis plusieurs années, des astronomes australiens se penchent en effet sur de mystérieux signaux provenant de l'espace captés par l'antenne radio de l'observatoire de Parkes en Australie.
Ces signaux, aussi brefs qu'intenses, étaient observables depuis le 24 août 2001 et les hypothèses les plus folles courraient à leur sujet, notamment la piste d'un signal d'origine extraterrestre.
Finalement, le responsable n'était autre que le four à micro-ondes des scientifiques…

Le micro-onde de l'espace !

Lorsque les signaux ont été découverts en 2007, la communauté scientifique s'était mis en branle, évoquant alors des rafales d'ondes si intenses que « l'évènement à l'origine de ce signal est très certainement monumental et cataclysmique » selon Emily Petroff, l'astrophysicienne qui dirige l'équipe d'observation qui pensait alors à un gigantesque trou noir.
Rapidement, l'hypothèse est écartée car le signal ne semble pas provenir d'un point fixe de l'espace, mais semble se déplacer. La thèse d'un satellite-espion est alors évoquée et les recherches reprennent de plus belle. Les scientifiques repèrent alors que le signal se produit aux heures de bureau et à une fréquence se situant entre 2,3 et 2,5 gigahertz… la même que celle des micro-ondes de l'observatoire !

Un signal reste mystérieux

Les chercheurs réalisent alors des séries de tests avec les micro-ondes avant de conclure que ces derniers sont bien responsables des interférences qui interviennent au moment précis où l'on ouvre la porte de l'appareil encore en marche pour vérifier que son petit plat est bien réchauffé. Le mystère est donc résolu pour les scientifiques qui ont donc étudié pendant toutes ces années un phénomène dont ils étaient eux-mêmes responsables. Mais toutes les recherches concernant les sursauts radio rapides ne sont pas à jeter à la poubelle. Le premier signal découvert en 2001 reste lui inexpliqué. Il s'est en effet produit à 5 h 50 du matin, heure à laquelle personne ne pouvait interférer…

Questions ? Réponses !

POURQUOI Y A-T-IL DES PLAGES DE SABLE ET D'AUTRES DE GALETS ?



La composition d'une plage dépend avant tout de la formation géologique de la région. En effet, la plage est essentiellement le résultat de l'érosion des roches environnantes (l'activité biologique des organismes marins contribue également à la formation des plages mais dans une moindre mesure).

Exemples de différentes plages : galets, sable...

Par exemple, en Normandie, les roches sont essentiellement formées de craie (comme les falaises d'Étretat) au sein de laquelle sont enfermés des galets de silex. Lorsque la pluie, le vent ou la mer érode ces roches, la craie se dissout ce qui entraîne la libération des galets. Grâce aux courants marins, ceux-ci sont ensuite déposés sur le rivage et forment des plages.
En revanche, dans une région riche en grès (comme le Sud-Ouest de la France), le résultat va être bien différent. En effet, le grès est issu de la sédimentation de grains de sable qui ont subit une agrégation et une cimentation. Lorsque cette roche subit l'érosion, des grains de sables sont séparés, puis la mer les dépose sur le rivage.
Enfin, avec des roches granitiques (certaines côtes bretonnes), on obtient un sable un peu moins fin.

Combien d'écosystèmes microbiens dans le sous-sol de l'Antarctique ?

Pour partir à la recherche de colonies bactériennes, certains scientifiques utilisent... un hélicoptère. Une équipe américaine analyse en effet des glaciers antarctiques en se servant d'un drôle d'appareil aéroporté. Elle a ainsi mis en évidence des volumes d'eau liquide très salée se trouvant non seulement sous les glaciers mais aussi dans le sol gelé (le pergélisol). Selon les spécialistes, cet environnement constituerait un bon abri pour des micro-organismes bien adaptés. Ce type de milieu devrait d'ailleurs ressembler à celui recherché dans le sous-sol martien.



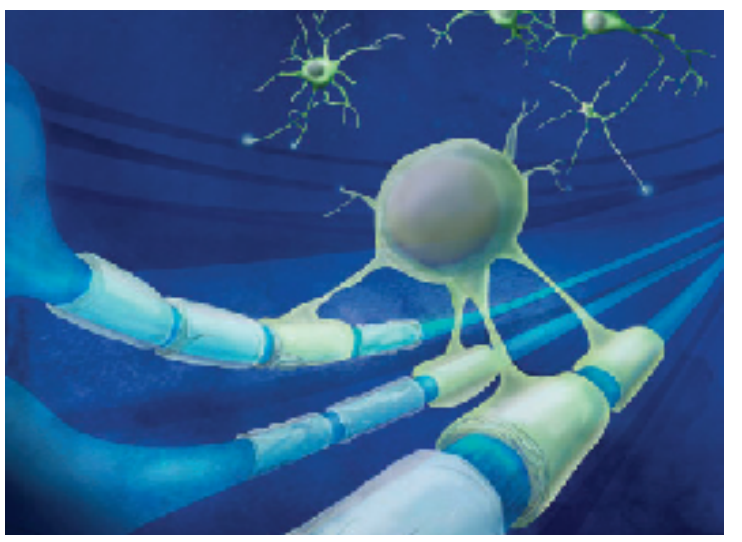
Jill Mikucki est géomicrobiologiste et travaille à l'université du Tennessee, aux États-Unis. Elle ne se sert pas toujours d'un microscope car sa spécialité consiste à comprendre comment le métabolisme des bactéries est détectable de loin, à l'échelle d'un écosystème. Son modèle préféré est celui des poches d'eau subglaciaires et les instruments qu'elle utilise sont plutôt ceux de la géochimie.
Le dernier appareil en date est un détecteur électromagnétique aéroporté, suspendu à un hélicoptère. Grâce à lui, elle et son équipe ont cartographié la résistance électrique des profondeurs du sous-sol (glaciers ou pergélisol) des vallées sèches de McMurdo, une région désertique de la Terre Victoria, située sur la côte, par 160° de longitude est (à peu près celle de la Nouvelle-Calédonie). Leurs résultats ont fait l'objet d'une publication dans la revue Nature Communications.
On connaît de nombreux lacs situés sous l'inlandsis, au cœur du continent, comme le lac Vostok ou le lac Willhans. Cependant, comme le soulignent les auteurs dans le résumé de l'article scientifique, « l'existence d'eau souterraine dans les régions libres de glace de l'Antarctique et le long des côtes est encore mal comprise ». L'étude, qui a scruté le sol jusqu'à 350 mètres sous la surface, a montré de vastes étendues dans lesquelles la résistance électrique est bien plus faible que celle de la glace ou du sol gelé. Les chercheurs en déduisent qu'il y a là des poches d'eau très salée, emprisonnées et restant liquides à basse température grâce à la concentration en sel et à la pression, qui abaisse le point de fusion.

Un milieu viable pour des micro-organismes bien adaptés

La découverte n'a rien d'étonnant puisque des lacs subglaciaires ont déjà été mis en évidence sous les glaciers côtiers. En 2009, Jill Mikucki avait d'ailleurs décrit un lac sous le glacier Taylor, dans la même région. Il y avait découvert de nouvelles espèces de bactéries (un travail publié dans Science). Cet écosystème isolé doit provenir d'une ancienne poche d'eau de mer datant d'environ 5 millions d'années. À cette époque, elle devait être en connexion avec l'océan, dont le niveau se situait plus haut. Au front du glacier se trouvent les fameuses « Cascades de sang » (« Blood falls »). Ces suintements d'eau sont chargés en oxyde de fer car ils proviennent d'une de ces poches d'eau qui s'est concentrée en sel et en fer au fil du temps. L'analyse aéroportée permet aujourd'hui de repérer ces poches de saumures sur de grandes échelles alors qu'il fallait jusque-là effectuer des forages ou des sondages radar pour vérifier leur présence. L'étude montre que ces poches sont présentes un peu partout, sous les glaciers, sous les lacs et dans le sol gelé. Elles se trouvent dans des réseaux interconnectés.
Selon l'équipe, elles constituent autant d'écosystèmes potentiels où il est possible de chercher des formes de vie résistant à un environnement difficile. Un lac a ainsi été découvert sous le glacier Taylor, en connexion avec le lac Bonney, en aval, juste sous les Cascades de sang. Il existe à cet endroit des micro-organismes tirant leur énergie de la dégradation chimique des composés sulfurés et ferreux. De tels milieux existent sur Mars. Cette étude pourrait d'ailleurs poser des bases pour l'exploration du sous-sol de la Planète rouge, tiennent à ajouter les auteurs dans le communiqué de l'université du Tennessee.
En dehors de la microbiologie et de l'exobiologie, cette étude donne aussi des clés pour la compréhension de la dynamique de ces glaciers. Ces derniers évoluent en effet au rythme des changements climatiques passés et présents. Certaines poches sont ainsi piégées, d'autres libérées. Pour Jill Mikucki, ce travail « peut changer la manière dont sont vues les côtes de l'Antarctique. Nous savons qu'une quantité significative de sédiments saturés situés en profondeur suinte dans l'océan, impactant la productivité des écosystèmes marins ».

Sclérose en plaques : deux médicaments pour fabriquer de la myéline

UN ANTIFONGIQUE utilisé pour traiter le pied d'athlète (le miconazole) et un corticostéroïde utilisé contre l'eczéma (le clobetasol) semblent inverser la sclérose en plaques chez la souris en fabriquant de la myéline. Deux pistes intéressantes pour lutter contre cette maladie neurologique.
La sclérose en plaques est une maladie auto-immune dans laquelle le système immunitaire s'attaque au système nerveux central. La gaine de myéline, la couche protectrice qui enveloppe les fibres nerveuses, et les cellules qui la forment (oligodendrocytes) sont affectées. Les fibres nerveuses sont endommagées car le système nerveux central n'est pas capable de fabriquer de nouveau de la myéline. La maladie se manifeste par des pertes de l'équilibre, une mauvaise coordination, une faiblesse musculaire, des problèmes de mémoire et de concentration.



Pour prévenir la dégénérescence neuronale, il faudrait pouvoir fabriquer à nouveau de la myéline en régénérant de nouveaux oligodendrocytes. Or, les traitements actuels de la sclérose en plaques ciblent surtout le système immunitaire. Les cellules progénitrices d'oligodendrocytes (ou OPC pour oligodendrocyte progenitor cell, en anglais) sont des cellules souches du système nerveux central qui représentent la principale source d'oligodendrocytes capables de produire la myéline. Ces cellules sont abondantes dans les régions sans myéline des patients atteints de sclérose en plaques mais elles n'arrivent pas à se différencier. Elles sont donc une cible intéressante pour une intervention médicale.
Dans une étude parue dans Nature, des chercheurs de la Case Western Reserve School of Medicine à Cleveland ont voulu trouver un moyen de favoriser la réparation de la myéline en ciblant ces cellules souches OPC. Ils ont cherché de nouvelles molécules capables de stimuler les OPC pour favoriser la synthèse de myéline. Jusqu'à présent la recherche s'est plutôt orientée vers la greffe de cellules pour remplacer celles qui sont endommagées. Eux, souhaitaient arriver à une approche plus rapide et moins invasive en utilisant des médicaments permettant à l'organisme de se réparer par lui-même.

Les réacteurs nucléaires naturels existaient déjà il y a 2 milliards d'années au Gabon

Nos premiers réacteurs nucléaires datent des années 1950... et suivent de près de 2 milliards d'années les 17 « réacteurs » naturels qui ont fonctionné de manière stable pendant 100 000 à 500 000 ans sur une période d'environ un million d'années. Ils produisirent de l'énergie avec des rendements modestes (100 kilowatts en moyenne par réacteur, bien inférieurs aux réacteurs actuels produisant 1 à 1,5 gigawatt, soit au moins 1 000 fois plus).

Ces réacteurs se sont formés entre 12 et 250 m de profondeur dans les couches gréseuses du Paléoprotérozoïque[1] du bassin sédimentaire de Franceville au sud du Gabon à Oklo (16 réacteurs) et à 30 km au SE d'Oklo à Bangombé (un seul réacteur) suite à une série de processus géologiques aléatoires qui ont mené à un enrichissement de l'uranium. La taille de ces réacteurs est variable, le plus grand, situé à 18 m de profondeur, formant une lentille épaisse de 20 à 50 cm sur 12 m de longueur. Leur « cœur » consistait en une couche de 5 à 20 cm d'épaisseur d'uraninite (40 à 60% d'UO2) emballée dans des argiles d'altération formées à 400° C suite à la fission nucléaire. Les produits radioactifs (plutonium, thorium, plomb…) sont pour la plupart restés à proximité des réacteurs depuis 2 milliards d'années, sans causer de dommages particuliers (l'encaissant n'a été affecté que sur quelques centimètres à quelques mètres), ce qui montrerait que le stockage géologique des déchets radioactifs est possible sur de longues périodes de temps.

Les conditions de fonctionnement de ces réacteurs naturels étaient semblables aux actuels basés sur la production des neutrons rapides. Ces derniers sont ralentis par un modérateur (eau ou graphite) et un agent refroidissant (eau) permettant l'entretien de la réaction de fission de l'235U, un des trois isotopes[2] uranifères présents sur la Terre (0,720 % de l'uranium naturel) avec l'238U (99,275 %) et l'234U (0,005%). L'235U étant peu abondant par rapport à l'isotope 238U doit donc être artificiellement enrichi (3 à 4 %) afin d'être utilisé comme combustible dans les centrales nucléaires actuelles. La réaction peut être spontanément initiée par l'238U. La réaction de fission en chaîne nécessite également des absorbeurs de neutrons (cadmium, iridium, carbure de bore) sous forme de barres mises en contact avec le combustible (il s'agit de barres de contrôle permettant de museler la réaction en chaîne). Il y a 2 milliards d'années le taux d'235U présent dans l'uranium naturel avec l'238U était beaucoup plus important qu'aujourd'hui car la vitesse de désintégration de l'235U est six fois plus rapide que celle de l'238U, l'uranium naturel pouvait ainsi être à la base d'une réaction en chaîne spontanée. Finalement il faut quatre conditions pour qu'un réacteur naturel puisse exister :

1.une couche sédimentaire suffisamment épaisse (quelques décimètres) permettant à l'238U d'initier la réaction,

2.suffisamment d'235U pour entretenir la fission,

3.un élément modérateur ralentissant les neutrons produits et

4.une absence d'éléments trop absorbeurs de neutrons qui arrêteraient la réaction de fission.

Comment toutes ces conditions furent-elles réunies à Oklo il y a 2 milliards d'années ? À la formation de la Terre (4,57 Ga)[1], l'235U était plus abondant (30 %) et suite à la désintégration radioactive, son abondance passa à 3,6 % au Paléoprotérozoïque (2,0 Ga), suffisante pour engendrer une fission nucléaire auto-entretenue à condition que cet uranium soit assez concentré, qu'il y ait une substance modératrice probablement l'eau et qu'il n'y ait pas d'autres absorbeurs de neutrons à proximité. En 1972 le BRGM[3] était à la recherche d'uranium pour les centrales françaises. Il découvrit au Gabon un minerai anormalement appauvri en 235U, avec une valeur de 0,717% – parfois encore plus faible dans certains échantillons – au lieu de 0,720% qui est la teneur naturelle de cet isotope. Cette différence qui paraît minime est en fait considérable et est liée à une consommation d'235U dans les réacteurs nucléaires naturels. L'235U n'a pu se concentrer plus tôt (c'est à dire entre 4 et 2 Ga) à cause du manque d'oxygène, les conditions réductrices qui régnaient à cette époque empêchant la mobilité de l'uranium. L'oxygène apparu vers 2,4 Ga1 avec le développement des cyanobactéries et de la photosynthèse provoqua l'oxydation de la plupart des minéraux. C'est ce qui se passa à Oklo, dans la partie supérieure d'une couche d'un grès marin qui contenait de faibles quantités de minéraux uranifères (monazite, thorite, uraninite). Ce grès était localement affecté d'un réseau dense de fractures perméables qui fut infiltré latéralement et verticalement d'eaux oxydantes (très salines avec des températures de 100-170° C et des pressions de 800-1200 bars), qui provoquèrent la dissolution des minéraux ; ces eaux s'acidifièrent, et l'uranium étant plus facilement mobilisable dans ces conditions fut concentré (entre 20 et 60 %) et précipité à proximité, dans la couche de grès sous forme de phosphates et silicates à des températures de 400° C. La fission nucléaire démarra dès que la concentration en uranium atteignit 10 %. Ainsi deux des quatre conditions étaient réunies :

1.concentration suffisante d'uranium naturel et

2.avec également suffisamment d'235U.

Les deux autres conditions furent aussi réunies :

3.l'hydrogène de l'eau qui percolait en continu dans le grès perméable joua un rôle de modérateur de neutrons, de même que les argiles et

4.il n'y avait pas d'absorbeur important (par exemple le chlore) qui aurait pu arrêter la réaction de fission.

Aujourd'hui tout l'uranium ayant été exploité (28 000 tonnes ont été extraites de 1961 à 1999) il ne reste plus rien de ces anciens réacteurs, leur encaissant ayant été inondé et étant donc inaccessible. D'autres accumulations d'uranium étaient également présentes régionalement mais la convergence de toutes les conditions requises n'a pas permis la mise en route de réacteurs naturels supplémentaires. De tels réacteurs naturels ne peuvent plus se former aujourd'hui – et ce depuis ceux de Oklo – la teneur en 235U étant devenue trop faible. De même aucune bombe atomique à l'uranium n'a jamais pu se former naturellement depuis la formation de la Terre, l'isotope 235U n'étant jamais assez concentré (il faut au minimum 60 %, idéalement plus de 90 % de cet isotope, rappelons que sa concentration naturelle est de 0,720%), de plus il n'était pas mobilisable avant 2,4 à 2,2 Ga.

LA BIOTECHNOLOGIE FAIT POUSSER DES ARBRES PLUS GRANDS, PLUS VITE

Un nouveau procédé biotechnologique permet d'accélérer et d'augmenter la formation du bois mais aussi la hauteur et la taille des feuilles. Cette technologie pourrait être utilisée pour générer des arbres plus productifs et moins dépendants des conditions environnementales.Deux gènes de peuplier ont été manipulés avec succès en vue d'augmenter la croissance et la productivité des arbres par rapport à ceux cultivés jusqu'à présent, indique une étude publiée dans la revue Current Biology. Les gènes, appelés PXY et CLE, contrôlent la croissance du tronc d'arbre. Dans la présente expérience, ils sont surexprimés et deviennent ainsi plus actifs que dans leur état naturel. Ce qui conduit à un taux de formation du bois deux fois plus important par rapport à la normale. Les végétaux poussent également plus haut, deviennent plus larges et possèdent des feuilles plus grandes. « La vitesse à laquelle les arbres poussent est déterminée par le taux de division cellulaire dans la tige », explique Simon Turner, professeur à l'université de Manchester, au Royaume-Uni, et coauteur de l'étude. « Nous avons identifié deux gènes qui sont en mesure de conduire la division cellulaire dans la tige et de dépasser ainsi le schéma de croissance normal », poursuit-il.

Des arbres moins sensibles à l'environnement

Pour les auteurs de l'article, en plus d'accroître l'approvisionnement en biomasse végétale dont ont besoin plusieurs filières en expansion telles que les biocombustibles et les biotechnologies industrielles, ces résultats pourraient aider à faire face aux conséquences environnementales du changement climatique, tout en minimisant une libération supplémentaire de CO2 dans l'atmosphère. « La plupart des plantes, y compris les cultures, répondent à des conditions environnementales défavorables par des taux de croissance plus faibles entraînant des rendements proportionnellement plus bas », indique Simon Turner. Comprendre comment les plantes réagissent aux signaux extérieurs et dans quelle mesure il est possible de les manipuler pour remplacer ces signaux est susceptible d'être très important pour l'amélioration continue de la performance des cultures, estime-t-il. L'équipe scientifique envisage à présent de travailler avec une entreprise de produits forestiers pour tester son procédé scientifique en conditions réelles.

La sécheresse au Pérou combattue par une technique... vieille de 1.500 ans

AU PÉROU, le principe des « amunas », mis au point avant les Incas, va être repris pour amener de l'eau à Lima, la capitale qui subit de dures sécheresses chaque année. En retenant l'eau dans la montagne durant la saison humide, ces canaux la redistribuaient sur les cultures pendant la saison sèche. Une technique efficace et jamais oubliée.

Chaque année, Lima, la capitale du Pérou, deuxième plus grande ville désertique du monde (après Le Caire), manque d'eau durant plus de six mois. Pourtant, pendant la période de fonte des neiges, les rivières coulent si violemment qu'elles provoquent des inondations. Installée au bord de l'océan, la grande cité s'approvisionne en effet par les rivières qui descendent de la cordillère des Andes. Mais les glaciers andins régressent d'année en année, comme nous l'avait expliqué Bernard Francou, de l'IRD, et la situation devient problématique. Une des solutions est de construire une nouvelle usine de dessalement d'eau de mer. L'ONG Condesan a poussé un autre projet, original, mis en œuvre par Sedapal, société de gestion de l'eau.

L'idée est de reprendre une technique connue depuis les Huari, ou Wari, une civilisation installée dans les Andes avant les Incas, entre 550 et 900 après Jésus-Christ. Le principe des amunas, ou mamanteaos, est de détourner l'eau des torrents en haute montagne, à plus de 4.000 m d'altitude, à la fin de l'hiver quand les glaciers fondent. Des rigoles l'envoient dans des zones situées 1.000 à 1.500 m au-dessus des cultures. Ces petits canaux libèrent l'eau dans le sol, là où il est suffisamment fracturé pour être perméable. Elle s'enfonce donc et descend lentement. Quelques mois plus tard, quand les torrents seront à sec, elle sera parvenue au niveau des champs cultivés, humidifiant le sol, emplissant les aquifères et alimentant les rivières.

La technique des amunas serait efficace et économique

Ce système est encore utilisé au Pérou, à San Andrés de Tupicocha, dans la province de Huarochirí. Les spécialistes en hydrologie sont en train de répertorier les canaux existants et de voir où l'eau ressort, comme l'explique Bert de Bièvre, de Condesan à la revue New Scientist. Selon une étude présentée par Gena Gammie (Forest Trends Water Initiative) lors d'un forum à Pékin en 2014 (Making the Case for Green Interventions for Water Management: Experience from Lima, Peru), il suffirait de reconditionner 50 amunas existants pour augmenter de 60 %, soit 26 millions de m3, la quantité d'eau disponible dans les rivières alimentant Lima.

Les hispanophones pourront consulter cette vidéo pour suivre une explication du procédé. Un budget de 12 millions de dollars (environ 11 millions d'euros) doit être alloué à ce projet. D'après Bert de Bièvre, il existe d'autres moyens de retenir l'eau dans la montagne, notamment la plantation d'arbres. Mais la technique des Huari serait la plus économique de toutes...

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Félicitations



La famille Hamdi Braham est très fière d'annoncer la réussite à l'examen du BEM, avec l'excellente note de 17,18, de leur chère et bien-aimée **HENNI SIREEN.** En cet heureux événement, elle lui présente ses sincères félicitations et lui souhaite encore mille autres succès à l'avenir inch'Allah.

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.
Contact : 0770 25 19 03

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.



حكم بالحجر



مكتب الأستاذة عبد القادر فتيح
موثق سابق عين ثارع أول نوفمبر 1954
ولاية بجاية

تعديل القانون الاساسي لشركة التضامن ذات
مسؤولية وشركائه لامدرك
مقرها الإجتماعي: أراقو بلدية أقبو ولاية بجاية
رأسمالها : 30.000 دج

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.
200 m², entrée et garage personnels.
Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

CONTOUR DES YEUX : à 20 ans, mieux vaut prévenir...



A vingt ans, il est temps de prendre soin du contour de ses yeux pour prévenir le vieillissement.
C'est l'âge où les femmes profitent de la vie. Soirées arrosées, consommation de tabac, manque de sommeil... Elles sont infatigables. Pourtant, il y a une partie du visage qui ne trahit pas, c'est le regard.

CONSTAT
En cumulant la fatigue, des cernes apparaissent et l'œil se gonfle au réveil. Il est possible même de ressentir des irritations, surtout si on zappe l'étape démaquillage avant de se coucher.

LES CAUSES
Il n'y a pas que la fatigue et les excès qui provoquent des cernes. Sachez qu'ils se creusent naturellement généralement vers 25 ans parce que la micro-circulation se fait plus paresseuse. Par conséquent, le sang stagne et colore la peau, d'où l'apparition de cernes bleutés. Quant aux yeux bouffis au réveil, ils sont souvent dus à une nuit courte qui provoque un mauvais drainage du contour de l'œil et qui, associée à la position allongée accentue le gonflement.

Comment alléger ses plats ?



Vous avez l'impression de faire attention et pourtant, votre silhouette ne reflète pas vos bonnes résolutions. Sachez que tout commence dans le choix des aliments qui vont passer à la casserole mais aussi leur mode de cuisson. Petites astuces pour cuisiner léger.

Remplacez les féculents par des légumes

C'est simple et pourtant... Ce réflexe est parfois difficile à introduire dans ses habitudes alimentaires. Pensez à accompagner vos viandes et poissons de légumes de saison. En salade, en purée, en soupe, en gratin (allégé !), les légumes se cuisinent de mille et une façon pour des plats plus lights.
Préférez la viande blanche à la rouge
La viande blanche est plus pauvre en graisse que la viande rouge. Donc, plutôt que de vous jeter sur une bavette ou une entrecote, orientez-vous vers du poulet et de la dinde par exemple. Pour le porc, choisissez des morceaux dits "maigres" et du jambon découenné et dégraissé.

Ayez le réflexe poisson

Si vous voulez changer de la viande et si vous n'êtes tout simplement pas une carnivore, rendez-vous au rayon poissonnerie. Saumon, cabillaud ou encore sole, pour les plus faciles à cuisiner, accompagneront avec légèreté toutes vos garnitures. A condition de les cuisiner au four ou à la vapeur sans trop de matière grasse pour préserver leur capital minceur. N'oubliez pas non plus les fruits de mer. Crevettes, moules, bulots, etc. sont également à noter dans votre liste de courses.
Ils se cuisinent facilement et rapidement et ne nécessitent que des condiments et herbes bien choisis pour être riches en goût.

Réduisez les proportions de matières grasses

Vous n'avez sûrement pas besoin d'une plaquette de beurre ou d'un demi litre d'huile pour cuisiner un plat savoureux. Il est donc très important de réduire les matières grasses dans l'élaboration de vos recettes. Attention de ne pas les supprimer non plus car elles ont leur utilité pour le bon fonctionnement de l'organisme. Choisissez seulement les bonnes, soit celles riches en omega 3. Préférez l'huile d'olive à l'huile de tournesol, une crème fraîche allégée...
Adoptez des modes de cuisson sains
Par modes de cuisson sains, entendez solutions qui permettent d'utiliser le moins de matières grasses possibles. A vous la cuisine vapeur ou les petits plats au four par exemple. La cuisson à l'étouffée est également parfaite pour cuire les viandes.

LES CRITÈRES POUR CHOISIR VOTRE SOIN HYDRATANT

Quel soin hydratant est fait pour vous ? Cela varie en fonction de votre âge, de votre type de peau mais aussi de vos envies.
Il y a plusieurs critères pour trouver son soin hydratant.
En premier lieu, il faut le choisir selon son type de peau. Pour les peaux dites normales une crème hydratante lambda fera l'affaire. En ce qui concerne les peaux sèches, les soins riches au corps gras sont préconisés car ils contiennent plus de lipides. Ainsi, les produits à base de karité ou d'avocat conviennent parfaitement. Enfin, celles qui ont la peau mixte à grasse opteront pour des soins aux formules légères. Car si les agents hydratants sont trop riches, la peau sécrètera un excès de sébum.
Pour choisir son soin hydratant, il faut aussi tenir compte de son âge. La peau n'a pas les mêmes besoins à 20 ans et 40 ans. Ainsi, après 30 ans, misez sur les crèmes spécialement conçues pour les peaux matures. En plus de raffermir la peau, ces crèmes vous apporteront une hydratation adaptée. Un geste beauté 2-en-1 !



LA BROSSE NETTOYANTE... *POUR OU CONTRE ?*



La brosse nettoyante pour le visage, pourquoi pas, mais pas pour tout le monde, et pas tout le temps !
La brosse nettoyante pour le visage connaît un succès foudroyant ! Pourtant, l'idée peut susciter des craintes … Alors, qu'en penser ?
La brosse pour nettoyer en profondeur le visage doit absolument être très douce, pour ne pas provoquer d'irritation. Elle doit être lavée très soigneusement et très régulièrement, afin de ne pas être le nid de bactéries néfastes pour la peau. C'est impératif !
La brosse est un outil intéressant pour les peaux épaisses : les peaux de fumeuses (et fumeurs), les peaux grasses, ou les peaux régulièrement exposées au soleil, par exemple. Son action va permettre de nettoyer la peau tout en exfoliant les cellules de l'épiderme. Ainsi la peau va retrouver de l'éclat, de la douceur, les pores vont se resserrer…
La brosse permet un bon nettoyage des peaux très maquillées, ou exposées à des poussières, à la pollution des villes… Ainsi il est intéressant de l'utiliser le soir. En revanche il est préférable de ne pas l'utiliser le matin, lorsque la peau a juste besoin d'être débarrasser en douceur du sébum accumulé pendant la nuit (à l'aide d'un savon doux ou d'une solution micellaire).
Comme pour un gommage, 1 à 3 fois par semaine suffisent. Et toutes celles qui l'utilisent avec plaisir quotidiennement vont certainement espacer spontanément les utilisations lorsque la peau sera affinée !
En revanche la brosse ne doit pas être utilisée sur une peau rouge, irritée, ou inflammatoire (sujette à l'acné inflammatoire ou à la rosacée, par exemple). En effet, elle risquerait de majorer les problèmes. De même, elle ne doit pas être utilisée lorsque des soins irritants tels que peelings ou lasers sont en cours …
Donc la brosse, pourquoi pas, mais pas pour tout le monde, et pas tout le temps !

tarte a la crème brûlée aux pommes



Ingredients

- •1 abaisse de pâte brisée (pour un moule de 23 à 25 cm de diamètre)
- •4 pommes pelées et coupées en 8
- •40 g de sucre
- •!Crème brûlée :
- •6 jaunes d'oeufs
- •70 g de sucre
- •310 ml de crème 30 %
- •½ c à café d'extrait de vanille
- •2 c à soupe de sucre glace

Les étapes

1.Préchauffez le four à 180 °C
2.Placez la grille dans le bas du four
3.Foncez un moule à tarte de 25 de diamètre et faites cuire la pâte a blanc pendant 10 minutes.
4.Puis retirez les poids de cuisson ou les haricots secs et poursuivez pendant 15 à 20 minutes.
5.Retirez du four.
6.Cuisez les pommes maintenant: Dans un plat allant au four, ou sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé, répartissez les quartiers de pommes.
7.Saupoudrez de sucre et cuisez au four 40 minutes.
8.Retirez du four. Laissez tiédir.

Crème brûlée

1.Dans un bol, mélangez les jaunes d'œufs et le sucre à l'aide d'un fouet. Incorporez la crème et la vanille.
2.Quand les pommes sont tiédies, placez les en rosace sur le fond de pâte brisée et versez l'appareil a crème brulée, cuisez au four à 100°C pendant 1 heure. Retirez du four, laissez tiédir.
3.Mettez la tarte au réfrigérateur pendant au moins 2 heures.
4.Saupoudrez la tarte de sucre glace et caramélisez rapidement à l'aide d'un chalumeau de cuisine.

Olives aux champignons



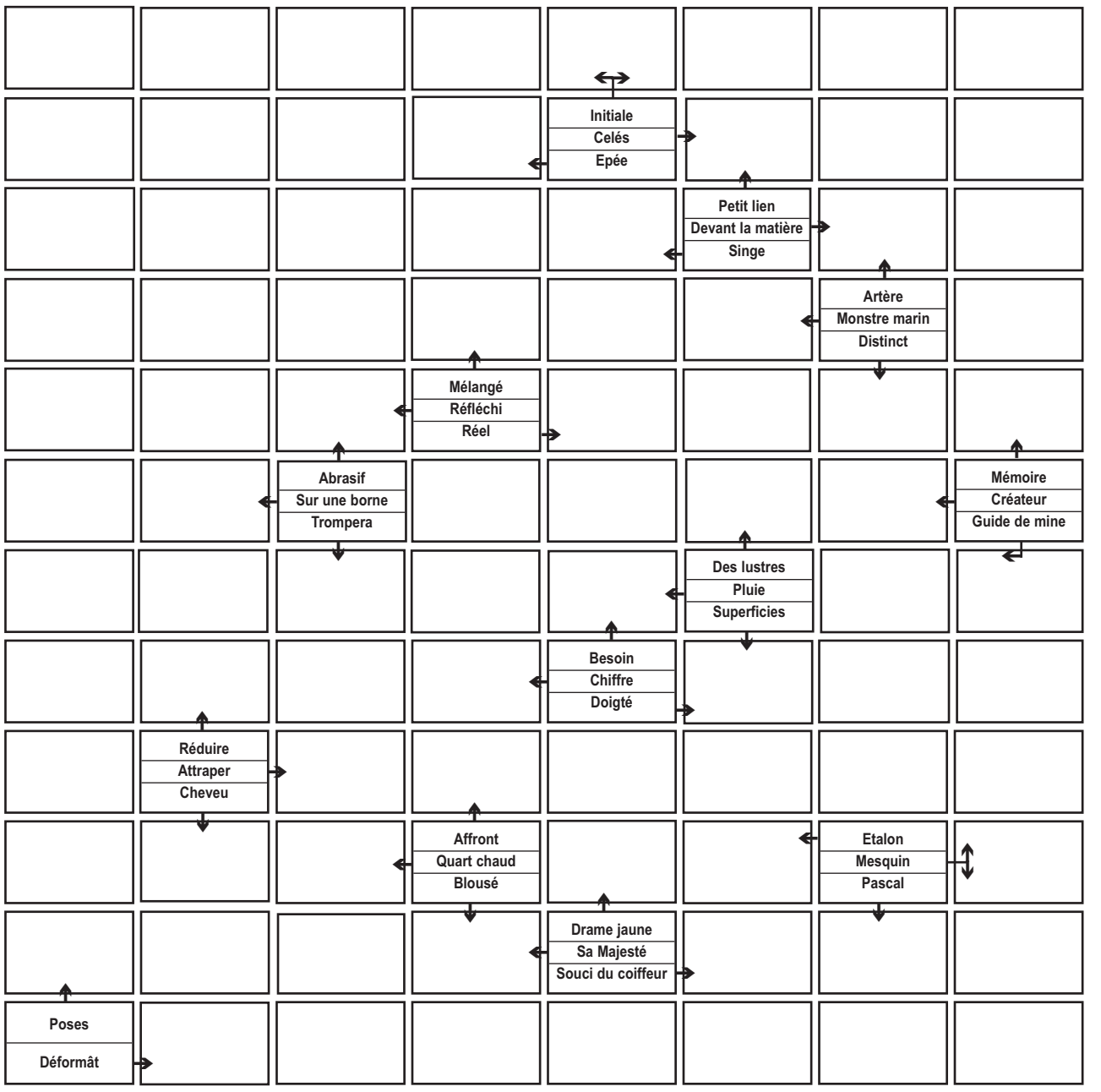
les ingrédients:

- 1 kg d'olives dénoyautées
- 4 a 5 cuisses de poulets (selon le nombre de personne)
- 1 c a soupe de concentré de tomate
- 2 carottes
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- quelques feuilles de persil
- 1 feuille de laurier
- 3 c a soupe d'huile d'olive
- sel, poivre noir, paprika, ail/coriandre en poudre

Les étapes

- mes olives sont en bocal et elles sont trop tendres, donc je ne l''ai fait pas blanchir pour diminuer le taux de sel, je les mets juste dans l'eau, et je n'arrête pas de changer l'eau pour minimiser le sel.
- dans une marmite, mettre l'huile, et les champignons coupés en morceau, faite bien revenir dans l'huile, ajoutez l'oignon, l'ail écrasé, et les morceaux de poulet, faites revenir un peu.
- ajoutez les carottes coupées en rondelle, puis le persil hachée. assaisonnez avec vos épices et le laurier
- couvrir le tout d'eau et laissez cuire.
- quand les carottes sont bien tendre, ajoutez les olives, laissez le tout cuire pendant 5 a 10 min.
- et retirez du feu

Mots fléchés n° 1435



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1434

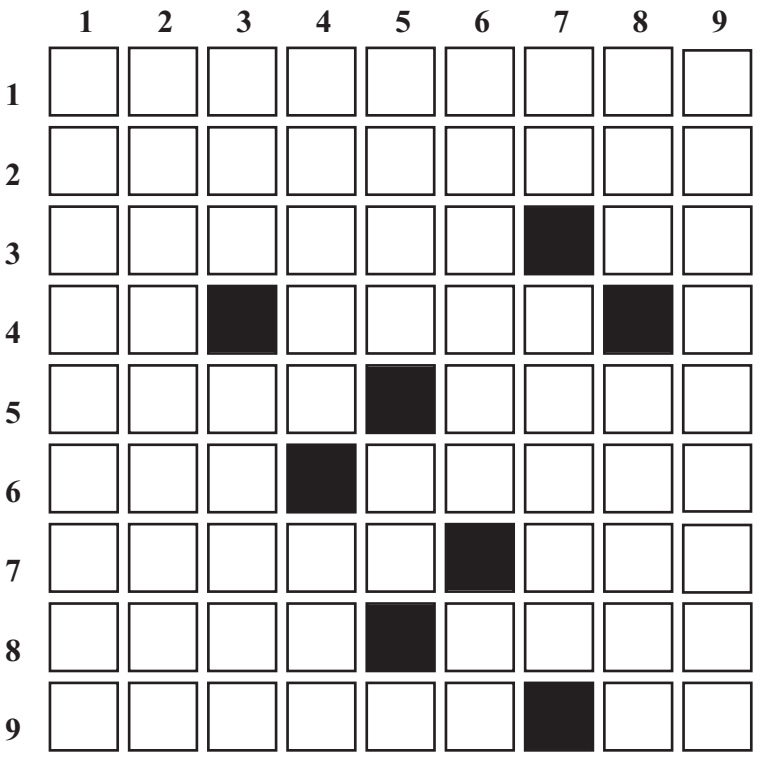
Horizontalement

ORIGINAL
SERAS - MU
TUA - OMET
ENSILE - E
NI - RENO -
TRIE - EPI
AAR - PS - N
TIRER - VS
I - AMENEE
ONDE - AIR
NOIRE - NE
- MAITRES

Verticalement

OSTENTATION -
REUNIRAI - NOM
IRAS - IRRADIA
GA - IRE - EMERI
ISOLE - PRE - ET
N - MENES - NA - R
AME - OP - VEINE
LUTE - INSERES

Mots croisés 9/9 n° 1435



HORIZONTALEMENT

1. Epuisée - 2. Bateaux aménagés - 3. Lieux de nuitées - Actinium - 4. Etat-major - Gaz de pub - 5. Kidnapping - Lettre grecque - 6. Le moi latin - Elle fait la force - 7. Célèbre incendiaire - Cardinal - 8. Superlatif - Etre grand ouvert - 9. Clé pour Ali Baba - Degré.

VERTICALEMENT

1. Membres d'un parti - 2. Relative à un aliment à base de lait - 3. Personne vaniteuse - Trous de derme - 4. Policier - Eut le toupet - 5. Fils d'Enée - Le premier d'une suite - 6. Envie - Béryllium - 7. Parcouru - Querelle - 8. Partira - Haler un bateau - 9. Scandale.

SOLUTION N° 1434

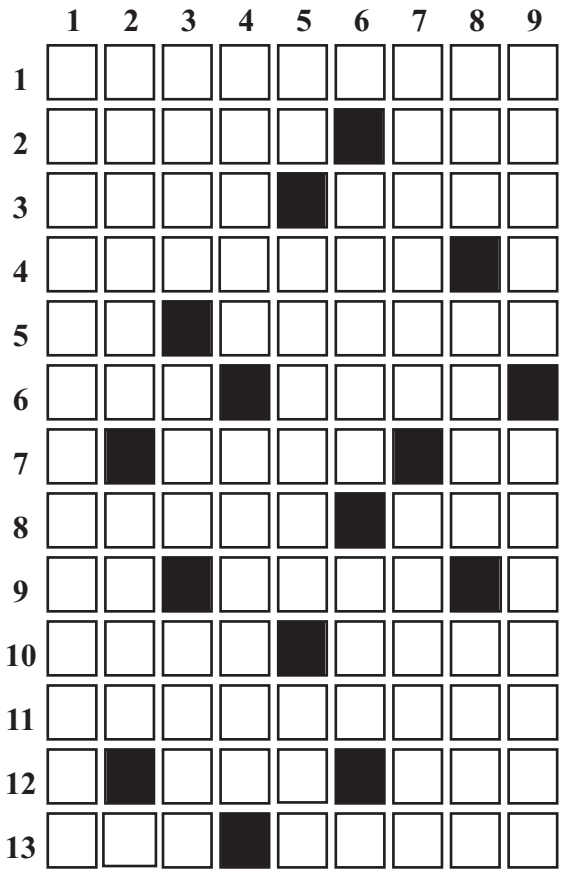
HORIZONTALEMENT

AVEUGLAIS
DAMNAIENT
VIE - TE - OU
ENUMERA - P
RE - A - AIMA
SMALA - SOS
IENISSEI -
TNT - PASSE
ETETER - IN

VERTICALEMENT

ADVERSITE
VAINEMENT
EMEU - ANTE
UN - MALI - T
GATE - ASPE
LIERA - SAR
AE - AISES -
INO - MOISI
STUPAS - EN

Mots croisés 9/13 n° 1435



HORIZONTALEMENT

1. Tel un siège - 2. Rapporte - Contracté - 3. Souvent triste - Blanc italien - 4. Nobles - 5. Pour le tiers - Boîtes - 6. Est allongé - Ville d'Allemagne - 7. Suite de wagons - Tas de bois - 8. Esquive - Flan - 9. Personnel - Obligé - 10. Soutènement provisoire - Laissé en blanc - 11. Avec grandeur - 12. Transpiration - Page des titres - 13. Avéré - Vin ibérique.

VERTICALEMENT

1. Apprentissages - 2. Surgi - Droit d'opposition - 3. Vitesse acquise d'un navire - Il a son centre - Vallée envahie par la mer - 4. Percé - Chef des Huns - 5. Equerre - Raccourcie - Pas nous - 6. Saine - Elément d'identité - 7. Cuvette - Il aime les blagues - 8. Prit connaissance - Organisation américaine - Point acquis - 9. Bannissements - Déprimés.

SOLUTION N° 1434

HORIZONTALEMENT

REACTIVER
EVIER - ETA
GIN - ACRES
UT - FIESTA
REVANT - EN
GEINT - ART
I - FERAS - E
TES - ALIAS
ES - VICES -
- STENO - SA
TOUT - OPEN
OREILLONS
TERRE - TEE

VERTICALEMENT

REGURGITE - TOT
EVITEE - ESSORE
AIN - VIFS - TUER
CE - FANE -
VETIR
TRAINTRAIN - LE
I - CET - ALCOOL
- VERS - ASIE - POT
ETETER - ASSENE
RASANTES - ANSE

SODUKU 164

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

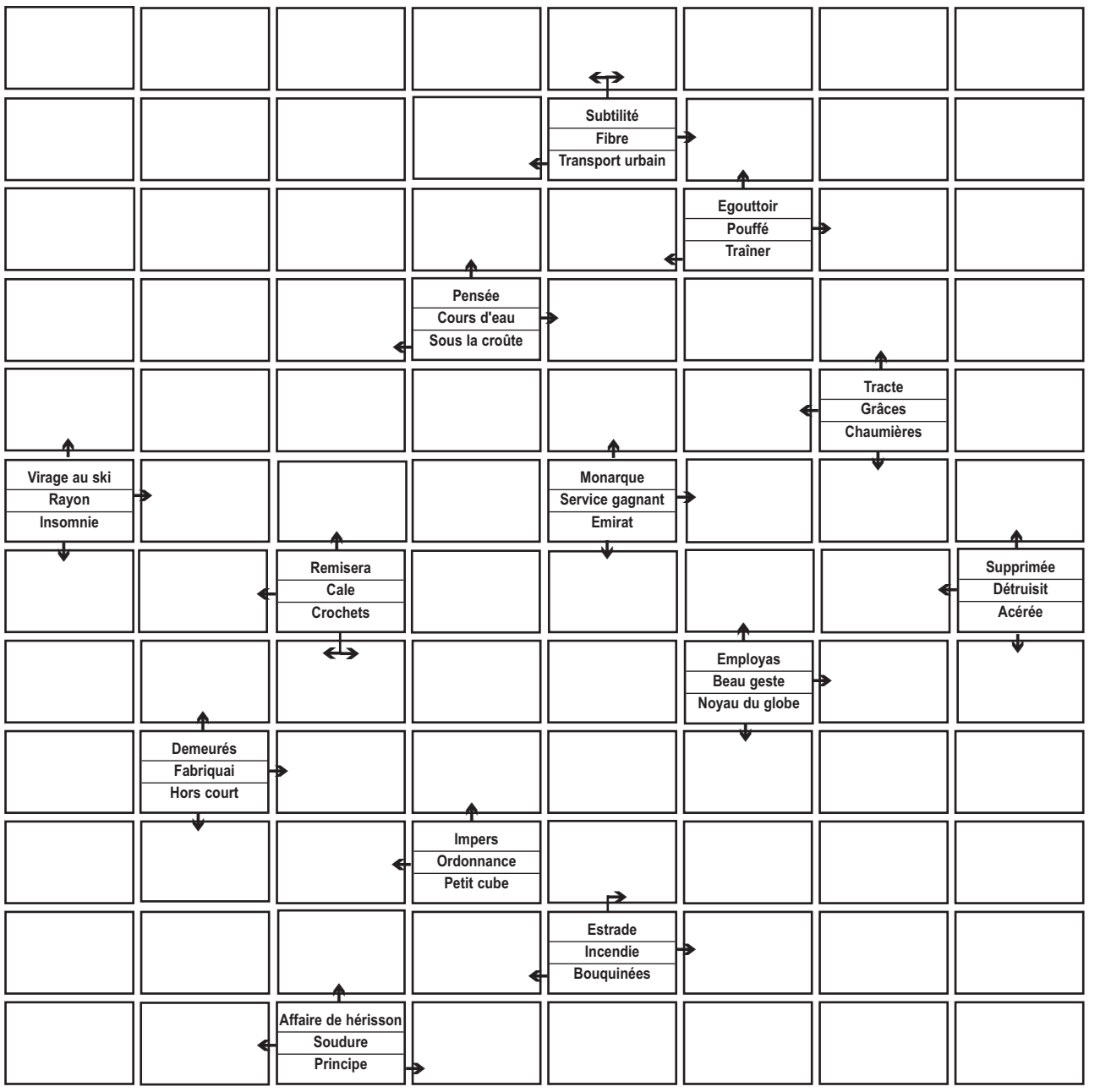
		1					3	8
	4	9	3			6		
3			9		6	4		
	7			1			6	9
5			7		4			
6						7		
2			6			5		1
	3			9			7	
		6			7			3

SOLUTIONS

4	8	7	5	3	1	9	6	2
2	5	3	4	9	6	7	8	1
1	6	9	2	8	7	5	3	4
3	2	1	6	7	5	4	9	8
8	7	6	9	2	4	1	5	3
9	4	5	8	1	3	6	2	7
5	9	8	7	4	2	3	1	6
7	1	2	3	6	9	8	4	5
6	3	4	1	5	8	2	7	9



Mots fléchés n° 1370



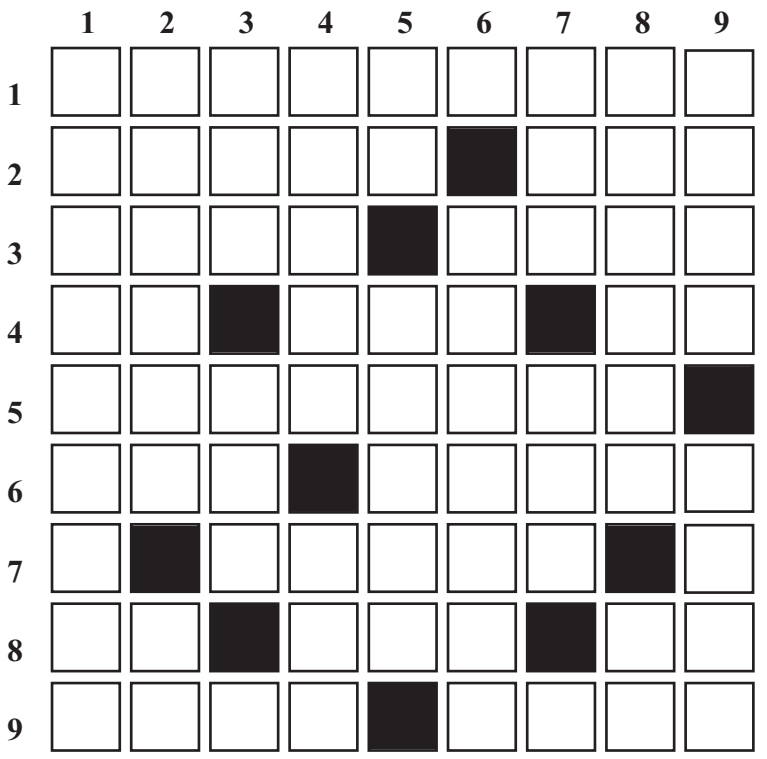
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1369

Horizontalement

EPROUVER
TRES - ARE
REVER - SN
AMIRAL - T
NIT - PARE
GE - AISE -
ERIGE - GR
- ETIRA - O
E - ATELES
MALE - LIS
URI - GERE
ETETA - ER
ETRANGE - EMUE
PREMIERE - ART
REVIT - ITALIE
OSER - AGITE - T
U - RAPIERE - GA
VA - LAS - ALLE -
ERS - REG - EIRE
RENTE - ROSSER

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1370



HORIZONTALEMENT

1. Devançât - 2. Incroyable - Cri d'arène - 3. Se pointa - Fils d'Enée - 4. Petite soudure - Précèdent les autres - Vont avec les coutumes - 5. Cuire à petit feu - 6. Lettre grecque - Peu courants - 7. Salubres - 8. Dieu égyptien - Soigne les canassons - Bouddha chinois - 9. Copine - Il est pris pour bondir.

VERTICALEMENT

1. Amusera - 2. Enseigna - La matinée - 3. Nourriture pour grison - Cri d'assaut - 4. Costumes de scène - Bière anglaise - 5. Paresseux - Machine hydraulique - 6. Etat scandinave - 7. Support de chef - Légumineuse - 8. Façon de se mouvoir - Note de musique - 9. Chevilles de golf - Ville suisse.

SOLUTION N°1369

HORIZONTALEMENT

BOURGEOIS
ADROIT - NU
LEAN - EMUE
BONDE - OLE
UNI - POTE -
T - USURE - A
IMMORALES
EU - SEN - PI
REG - ETAIE

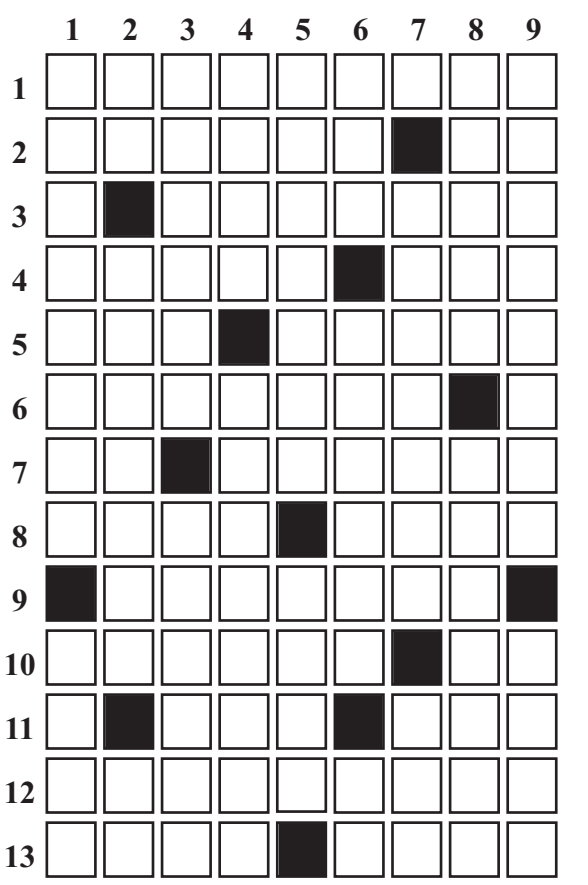
VERTICALEMENT

BALBUTIER
ODEON - MUE
URANIUM - G
ROND - SOS -
GI - EPUREE
ETE - ORANT
O - MOTEL - A
INULE - EPI
SUEE - ASIE





Mots croisés 9/13 n° 1370



HORIZONTALEMENT

1. Virtuoses de cirque - 2. Images photographiques - Possessif - 3. Chasser - 4. Aiguille végétale - Jamais désuet - 5. Radis - Goulu - 6. Sacrifiés - 7. Partie d'une œuvre - Plante potagère - 8. Refus de Moscou - Bride - 9. Dignes d'une épopée - 10. Provoque une réaction de rejet - Conifère - 11. Sans voiles - Nombre de bougies - 12. Gâteau - 13. Au bord des larmes - Vieux animaux.

VERTICALEMENT

1. Assentiment - Espar horizontal - 2. Adverbe de proximité - Emphatique et prétentieux - La matinée - 3. Découverte de Curie - Etalé - 4. Pour pros et amateurs - Points de vue - 5. Du nord - Interrogatif - 6. Echelle de sensibilité - Tumeur bénigne - Pigeonné - 7. Epinglée - Ressemblance - 8. Allonge - Eclatant - 9. Palmipède - Etres fabuleux.

SOLUTION N° 1369

HORIZONTALEMENT

SARDOINES
TRES - LITA
ADN - REE - S
NONCE - RAS
DIEU - PALE
ASSIDU - IE
RI - SERBES
DERISION -
IRAN - FUEL
S - SEOIR - I
TAS - RADAR
ELITE - ENA
SERVEUSES

VERTICALEMENT

STANDARDISTES
ARDOISIER - ALE
RENNES - RAS-
SIR
DS - CUISINE -
TV
O - RE - DES -
OREE
ILE - PURIFIA - U
NIERA -
BOURDES
ET - ALIENE -
ANE
SASSEES - LIRAS

soduku 99

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		1				9		
	3		1		9		7	4
					4			
				7		1	8	
5		7		2		6		9
	6	3		5				
			3					
1	8		7		5		2	
		6				5		

Solutions

7	8	6	5	2	1	3	4	9
2	9	5	3	4	8	1	6	7
1	4	3	9	7	6	8	5	2
9	7	8	1	6	5	2	3	4
6	5	4	2	9	3	7	1	8
3	1	2	4	8	7	6	9	5
8	2	9	6	3	4	5	7	1
5	3	7	8	1	9	4	2	6
4	6	1	7	5	2	9	8	3

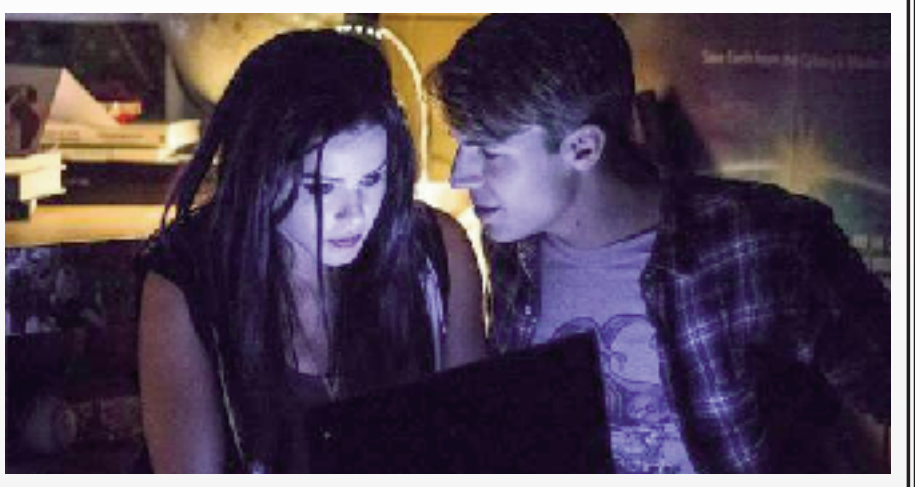
LE JEUNE INDEPENDANT

LE JEUNE INDEPENDANT EST DESORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE. TELECHARGER NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



KIOS COM
Lisez INDEPENDANT
Sur : www.kioscom.com
Google play
AppStore

19.55 : ARROW



Série avec Stephen Amell, Katie Cassidy… Isabel, qui travaille en réalité pour Slade, a pris le contrôle de Queen Consolidated. Oliver n'a d'autre choix que de saboter les installations scientifiques de sa propre entreprise afin d'empêcher Slade de les utiliser pour répliquer les effets du mirakuru sur d'autres personnes. Alors qu'Oliver tente d'éviter la catastrophe, son identité est plus que jamais menacée après les révélations de Slade à Laurel.

19.55 : SI JE REST

DRAME avec Chloë Grace Moretz, Liana Liberato… Si je reste La jeune Mia Hall, vit avec ses parents, passionnés de rock, et son jeune frère. Etudiante, elle pratique le violoncelle avec assiduité et sort avec Adam, populaire guitariste dans un groupe de rock local. Tout bascule quand un accident de voiture coûte la vie à sa famille et la laisse dans le coma.



19.55 : CHEZ VICTOIRE - NOUVELLE VI



TÉLÉFILM DRAMATIQUE - France (2012 Chez Victoire - Nouvelle vie Victoire a abandonné son poste de conseillère principale d'éducation (CPE) afin d'ouvrir une maison d'accueil pour des personnes en difficulté. En attendant l'agrément, elle accepte de s'occuper du domaine viticole de Madeleine, comme régisseur. Ses enfants, Emma et Arthur, ne sont pas enchantés par cette installation à la campagne et par la froideur de la propriétaire. Victoire, quant à elle, commence par recruter des personnes pour faire les vendanges.

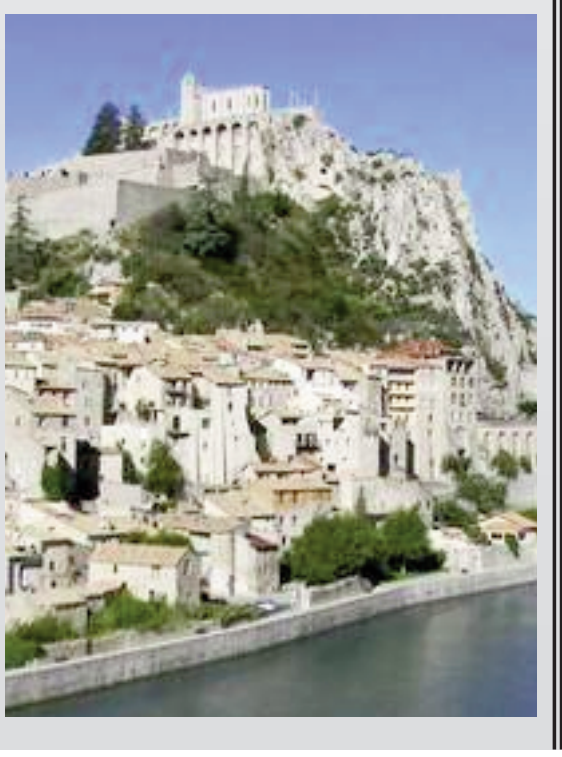
19.55 : CANDICE RENOIR



SÉRIE POLICIÈRE avec Cécile Bois, Raphaël Lenglet… Alors qu'elle passe une soirée dans les bras d'Hervé, en cachette de ses enfants, Candice est appelée en urgence dans un hôtel. Un client, un homme en fauteuil roulant, a été précipité d'un étage et se trouve dans le coma. Atteint d'une leucémie, son état s'était aggravé et il ne pouvait plus marcher. Candice prend l'enquête en main et essaie de démêler le vrai du faux dans cette affaire de plus en plus opaque.

19.50 : DES RACINES ET DES AILES

Culture Infos Passion patrimoine : De la Vendée au pays nantais De la Pointe d'Arçay à l'estuaire du Payré en passant par l'île de Noirmoutier ou la ville de Clisson, voyage à travers cette contrée chargée d'histoire avec des défenseurs du patrimoine. Telle l'archéologue Annabelle Chauviteau-Lacoste qui s'occupe du Vieux Château sur l'île d'Yeu avec une association de bénévoles. Sur Noirmoutier et son fameux passage du Gois, Coralie Corbrejaud pêche la palourde et transmet son savoir-faire. Aux confins du bocage vendéen, Alain Durante a acquis et restauré le logis de Chaligny et son parc. Il a conseillé aussi le chef d'orchestre William Christie qui a une propriété et de fabuleux jardins à Thiré en Vendée.



21.00 : LE MONDE À L'ENVERS



Canada (2014) - 1 saison / 2 épisodes Gagnon-Mercier (Nicaragua) Depuis leur rencontre, Mathieu Gagnon et Marie-Claude Mercier rêvent de partir à l'étranger. Avec leurs garçons, ils s'apprêtent à rejoindre le Nicaragua pour une période de deux ans. La jeune femme travaillera dans une ONG, tandis que son conjoint s'occupera des enfants.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:06	12:34	16:20	19:28	20:55
CONSTANTINE	04:12	12:39	16:24	19:32	20:58
ALGER	04:25	12:53	16:39	19:47	21:14
OUARGLA	04:32	12:44	16:23	19:30	20:50
CHLEF	04:34	13:00	16:45	19:53	21:18
MOSTAGANEM	04:40	13:05	16:50	19:57	21:23
ORAN	04:44	13:08	16:52	20:00	21:25

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5245 - MERCREDI 26 CHAOUAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	36°	26°
Oran	37°	25°
Constantine	33°	18°
Ouargla	44°	29°

Les éléments de la Gendarmerie nationale sur tous les fronts

DR